

S.M le Roi adresse un message de félicitations aux membres de la sélection nationale de football des joueurs locaux



“C’est un motif de joie et de fierté de vous adresser Nos chaleureuses félicitations pour ce sacre continental, le troisième du genre, qui conforte les exploits et performances continentaux exceptionnels réalisés récemment par le football marocain”

Page 21

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 597

Lundi 1^{er} Septembre 2025

Le foot national reconquiert le sommet continental

Le CHAN en prélude à la CAN



Pages 21-22-23-24

L'USFP au cœur d'une nouvelle dynamique progressiste au monde arabe

La Conférence de Souleimaniye trace les fondations d'un projet inédit pour la social-démocratie arabo-kurde



Page 2

رسالة
الاتحاد

La marche des oubliés à "Foum El Anceur"

Le cri d'un Maroc sacrifié au milieu des chantiers de prestige

Page 3

L'Union européenne resserre le contrôle bancaire

Quelles conséquences pour les transferts des MRE et pour l'économie du Maroc ?

Page 4

L'USFP au cœur d'une nouvelle dynamique progressiste au monde arabe

La Conférence de Souleimaniye trace les fondations d'un projet inédit pour la social-démocratie arabo-kurde

Actualité



Quatre jours durant, la ville de Souleimaniye, en Irak, a accueilli une rencontre d'une intensité rare : la Conférence de l'Alliance social-démocrate dans le monde arabe, organisée en partenariat avec l'Alliance progressiste. Dans une atmosphère empreinte d'histoire et de fraternité, responsables arabes et kurdes, intellectuels et figures politiques, se sont donné rendez-vous pour dessiner les contours d'un horizon commun où la justice sociale, la liberté et la dignité ne sont plus des slogans, mais des engagements.

Au cœur de cet événement, la délégation de l'USFP, conduite par son Premier secrétaire, Driss Lachguar, a occupé une place singulière. Sa prise de parole, marquée par une franchise et une gravité qui n'ont laissé personne indifférent, a rappelé aux participants que la vocation des progressistes est de nommer les maux, de dénoncer les injustices et de proposer des alternatives courageuses. Avec une lucidité tranchante, le Premier secrétaire a dressé le constat d'un ordre mondial en déséquilibre, dominé par une unipolarité arrogante et incapable de répondre aux crises humaines les plus aiguës. Sa voix, ferme, a brisé le silence international autour du drame palestinien, qu'il a qualifié de blessure universelle rappelant les pages les plus sombres de l'humanité.

Ses mots ont résonné comme un

rappel à l'ordre moral : l'indifférence face au martyre d'un peuple, l'inaction devant la famine imposée et les bombardements aveugles, constituent une faute historique dont les générations futures tiendront le monde responsable. Pour le dirigeant socialiste, il ne s'agit plus seulement de dénoncer, mais de bâtir. Bâtir une alliance démocratique et sociale transnationale, capable de faire face simultanément aux tyrannies locales et aux hégémonies étrangères. Bâtir aussi un projet arabe ouvert, inclusif et courageux, qui sache puiser dans la mémoire des luttes tout en se tournant vers l'avenir.

Les travaux de la conférence ont confirmé cette ambition. A travers des débats intenses, riches et nourris, une vision commune s'est imposée : celle d'un espace progressiste arabo-kurde unifié, décidé à dépasser les divisions artificielles pour affronter ensemble les défis de l'époque. L'intervention de Derbaz Kosret Rasul, en ouverture, a donné le ton en affirmant que Souleimaniye n'était pas le théâtre d'une simple rencontre politique, mais le point de départ d'une stratégie de long terme destinée à enraciner les valeurs de la justice sociale et de la démocratie.

Ce message a trouvé un écho particulier dans les propos de Bafel Jalal Talabani, président de l'Union patriotique du Kurdistan, dont le parti a joué un rôle clé dans l'organisation de cet événement. Dans une allocution

relayée par son porte-parole, il a rappelé que l'expérience kurde est la preuve que la démocratie n'a de sens que si elle inclut toutes les composantes, sans exclusion de la femme ni des minorités. Elu à l'unanimité à la présidence de la nouvelle Alliance social-démocrate dans le monde arabe, Talabani a incarné l'esprit de pont et de réconciliation qui a marqué l'ensemble des débats.

Les voix venues de plusieurs capitales arabes ont elles aussi convergé pour tracer une ligne claire. Face aux guerres, à la pauvreté et à l'exclusion, les forces progressistes doivent assumer leur rôle historique : celui de proposer des solutions tangibles et crédibles, de rétablir la confiance des citoyens dans l'action politique, et de prouver que la gauche démocratique reste la boussole de l'avenir. Des sessions thématiques ont ainsi exploré la réforme constitutionnelle, la place des mouvements sociaux, ou encore les défis économiques des pays du Sud.

Les conclusions de Souleimaniye ne laissent aucun doute sur la volonté des participants. Elles appellent à renforcer la coopération arabo-kurde dans un cadre équitable et fraternel, à réaffirmer la centralité de la question palestinienne comme cause de toutes les consciences progressistes, à promouvoir des politiques sociales qui combattent la pauvreté et l'exclusion, à reconnaître la diversité culturelle et

ethnique comme richesse politique, et à instituer des mécanismes permanents de concertation entre partis et mouvements. L'appel a été lancé pour inscrire ce nouvel élan dans une dimension internationale, en lien avec les luttes mondiales contre l'autoritarisme et la domination.

L'atmosphère qui a accompagné la clôture a confirmé que Souleimaniye ne fut pas une étape comme les autres. La conférence a scellé une conviction partagée : le combat pour la démocratie, la liberté et la justice sociale n'a pas de frontières. A Rabat comme à Bagdad, à Gaza comme à Souleimaniye, il s'agit d'une seule et même bataille. Et c'est cette conscience commune qui a donné à la voix de Driss Lachguar une portée particulière, rappelant que l'USFP demeure à l'avant-garde des combats progressistes, fidèle à son histoire, enraciné dans son présent et tourné vers un avenir qu'il veut plus juste et plus humain.

De Souleimaniye, les délégués repartent avec un mandat clair : transformer la solidarité en action, et faire de ce nouveau cadre progressiste une réalité concrète, durable et féconde. Les pierres de l'édifice ont été posées. Le chantier s'ouvre désormais, porté par la volonté de ceux qui refusent l'injustice et qui croient, envers et contre tout, en la force de la démocratie sociale.

Adam Ali

رسالة الاتحاد

La marche des oubliés à “Foum El Anceur” Le cri d’un Maroc sacrifié au milieu des chantiers de prestige

A l’heure où le Maroc s’apprête à accueillir, en 2030, la plus grande compétition sportive mondiale, la Coupe du monde de football, le pays se transforme à vue d’œil. Des stades monumentaux sortent de terre, les lignes de train à grande vitesse se déploient et des infrastructures routières ambitieuses redessinent nos horizons. Ces chantiers colossaux symbolisent un Maroc qui veut s’affirmer sur la scène internationale, un Maroc confiant, moderne, capable de rivaliser avec les plus grandes nations.

Mais derrière cette vitrine flamboyante, une réalité plus sombre se dresse, rappelant avec force que le développement ne peut être réduit aux seuls grands projets de prestige. Comme le rappelle le billet politique de l’USFP, «Rissalat Al Ittihad», «la justice territoriale commence par l’eau... puis par la route». Cette vérité élémentaire, évidente, résume à elle seule le cœur du problème : le développement ne peut être réduit aux symboles de modernité. Il doit, avant tout, garantir aux citoyens leurs droits les plus fondamentaux : boire, se déplacer, vivre dignement.

C’est ce que sont venus rappeler, avec une force bouleversante, les habitants de plusieurs douars de la commune de «Foum El Anceur», dans la province de Béni Mellal. Leur marche pacifique, devenue virale sur les réseaux sociaux, a marqué les esprits. On y voyait des femmes, des enfants, des familles entières ne réclamant rien d’autre que de l’eau potable et une route praticable. Comme l’écrit avec justesse «Rissalat Al Ittihad», «l’image d’enfants et de femmes réclamant seulement une gorgée d’eau résume l’ampleur des inégalités criantes qui persistent dans notre pays et place chacun d’entre nous devant une responsabilité urgente».

Cette scène n’est pas un fait divers isolé mais le miroir d’une réalité structurelle. De larges pans du Maroc profond — notamment les régions monta-

gneuses, enclavées et aux ressources limitées — souffrent encore d’un retard inacceptable en matière d’accès à l’eau potable, de routes aménagées et de services de base. Des décennies de politiques publiques ont certes permis des avancées, mais elles ont aussi laissé subsister des zones entières à l’écart des grands projets.

Derrière cette revendication, c’est toute la question de la justice territoriale qui s’impose. La racine du problème est bien connue : le manque criant de moyens financiers mis à la disposition des collectivités locales et des conseils régionaux. Ceux-ci, malgré leur volonté et leur proximité avec les citoyens, ne peuvent couvrir les besoins gigantesques des territoires enclavés et montagneux.

Et puis, la responsabilité de cet état de fait ne peut reposer uniquement sur les épaules des communes rurales ou des conseils de région. Elle incombe d’abord et avant tout au gouvernement, qui détient les cordons de la bourse et oriente les priorités nationales. Le billet de l’USFP va jusqu’à poser une alternative claire : «Si le gouvernement n’est pas en mesure de répondre efficacement aux besoins vitaux des populations, il doit transférer ses prérogatives aux conseils régionaux». C’est là la condition pour donner corps à une régionalisation avancée qui ne soit pas seulement une promesse institutionnelle mais une réalité vécue par les citoyens et un levier réel de transformation.

Cette proposition rejoint d’ailleurs les Orientations tracées par le Discours Royal du 30 juillet 2025. Le Souverain y a annoncé «le lancement d’une nouvelle génération de programmes de développement territorial intégré». Cette annonce constitue un signal fort, une reconnaissance au plus haut niveau de l’Etat que la question des inégalités territoriales est devenue centrale et qu’il faut l’affronter frontalement. Mais comme le rappelle le billet de l’USFP, «pour que cette nouvelle politique réussisse, elle ne doit pas être un substitut aux pro-



grammes de développement locaux et régionaux qui doivent continuer avec la même force, mais bien un complément destiné à réparer les déséquilibres accumulés».

L’épisode de «Foum El Anceur» agit ici comme un avertissement adressé à toute la nation. Il nous oblige à reconnaître que le prestige international ne vaut rien s’il repose sur des fondations fragiles, où une partie de la population vit encore dans la soif et l’enclavement. Le Maroc du XXI^e siècle ne peut plus tolérer que des citoyens soient contraints de marcher des kilomètres pour obtenir de l’eau potable, ou qu’ils soient coupés du reste du pays faute d’une route praticable.

Il ne s’agit donc pas simplement de répondre à une urgence ponctuelle. C’est une vision stratégique qu’il faut mettre en place : redéfinir les priorités nationales, injecter de véritables budgets dans les zones marginalisées et instaurer une justice de l’investissement public qui mette fin aux inégalités territoriales. L’eau et la route doivent être considérées comme les fondations de tout développement. Sans elles, les écoles restent inaccessibles, les hôpitaux hors de portée et l’économie locale asphyxiée.

L’équation est claire : il ne peut y avoir de Coupe du monde réussie sans un Maroc équitable. Les routes qui mènent aux stades doivent aussi mener

aux douars enclavés. Les budgets consacrés aux lignes de TGV doivent trouver leur écho dans des conduites d’eau et des pistes rurales. C’est seulement à cette condition que l’événement de 2030 sera plus qu’une vitrine : il deviendra le symbole d’un pays qui a su conjuguer grandeur internationale et justice sociale.

La marche des habitants de «Foum El Anceur» n’est pas un détail, elle est un signal. Un signal qu’il faut entendre et traduire en actes politiques courageux. L’eau et la route : voilà les vraies priorités si nous voulons que la justice territoriale cesse d’être une promesse et devienne enfin une réalité pour tous.

Mehdi Ouassat

L'Union européenne resserre le contrôle bancaire

Quelles conséquences pour les transferts des MRE et pour l'économie du Maroc ?

Les Marocains du monde suivent avec appréhension les ultimes tractations autour du nouveau dispositif législatif européen destiné à renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Derrière les objectifs affichés de transparence et de sécurité financière, se dessinent des conséquences potentiellement lourdes pour les transferts des MRE, véritable colonne vertébrale de l'économie nationale. Cette réforme dont l'entrée en vigueur est prévue en 2026, pourrait redéfinir en profondeur les conditions dans lesquelles les banques étrangères, y compris marocaines, opèrent au sein de l'espace européen.

Depuis des décennies, les transferts des Marocains établis à l'étranger constituent un souffle vital pour l'économie du Royaume. En quelques chiffres, l'importance de cette manne apparaît dans toute sa clarté : entre 2019 et 2024, les envois d'argent des MRE ont presque doublé, passant de 59 à 117 milliards de dirhams. Ce montant, supérieur aux recettes touristiques et aux revenus du phosphate, ne cède sa place qu'aux exportations automobiles. Autrement dit, sans ces transferts, l'équilibre fragile de la balance commerciale marocaine, où les importations dépassent de loin les exportations, plongerait dans une vulnérabilité inquiétante.

Or, le projet européen entend imposer une supervision rigoureuse et centralisée à travers la création d'une Autorité européenne de lutte contre le blanchiment d'argent, connue sous le nom d'AMLA. Son rôle consistera à harmoniser et appliquer de manière stricte les règles de conformité à l'ensemble des établissements financiers opérant dans l'Union européenne, qu'ils soient européens ou filiales de banques étrangères. Cette approche, motivée par le souci d'éliminer toute faille dans la chaîne de contrôle, ne laisse plus de place à des régimes nationaux d'exception. L'Europe, soucieuse de protéger l'intégrité de son marché unique, exige désormais une



uniformité sans concession.

Pour les banques marocaines implantées en Europe, qui jouent un rôle essentiel dans la fluidité et l'accessibilité des transferts de fonds vers le Maroc, le risque est double. D'une part, le coût de mise en conformité avec les nouvelles règles, beaucoup plus strictes, pourrait se répercuter sur les frais facturés aux clients. D'autre part, certaines dispositions prévoient la limitation, voire l'interdiction, de l'activité de filiales non européennes sur le marché, ce qui priverait les MRE d'un canal privilégié, compétitif et familier pour envoyer leur argent au pays.

L'alerte a été donnée par plusieurs experts. L'économiste Abdessalam Elhajoui rappelle que «les transferts des Marocains de l'étranger ne se réduisent pas à un simple flux monétaire. Ils sont une source capitale de devises, un outil de stabilisation de la balance commerciale et un soutien direct à des centaines de milliers de familles». Sans eux, dit-il, le déficit structurel du commerce extérieur, déjà préoccupant puisque les exportations ne couvrent qu'environ 61% des importa-

tions, deviendrait insoutenable. La menace qui plane n'est donc pas théorique : elle touche de front la résilience de l'économie marocaine et la cohésion sociale qui repose en grande partie sur ces transferts familiaux.

Il suffit de rappeler que les coûts des transferts vers l'Afrique figurent déjà parmi les plus élevés au monde. Les migrants marocains, bien qu'animés par un attachement indéfectible à leur pays d'origine, sont confrontés à des frais disproportionnés par rapport à d'autres régions. La présence de banques marocaines en Europe a permis, jusqu'ici, d'atténuer cette charge, en proposant des conditions plus adaptées et plus accessibles. Mais si ces établissements se retrouvent écartés ou contraints à relever drastiquement leurs tarifs pour se conformer aux règles européennes, la facture s'alourdira inexorablement pour les expatriés. L'impact sera direct et douloureux : moins d'argent envoyé, une pression accrue sur les budgets familiaux, une baisse de l'épargne investie dans les banques marocaines et, in fine, un affaiblissement de l'investissement national.

Face à ce tournant, la marge de manœuvre du Maroc ne réside pas dans la résignation mais dans l'action diplomatique et l'innovation financière. Les discussions avec l'Union européenne doivent s'ouvrir sans délai, pour défendre l'importance stratégique de ces transferts et négocier des mécanismes d'adaptation qui évitent d'en faire les victimes collatérales d'une politique sécuritaire légitime mais aveugle à certaines réalités. «Parallèlement, la piste de la digitalisation apparaît comme une réponse incontournable. En connectant directement les banques européennes aux banques marocaines à travers des plateformes numériques fiables, sécurisées et transparentes, il serait possible de réduire les intermédiaires et donc les coûts, tout en respectant les nouvelles normes européennes», explique Abdessalam Elhajoui.

La vigilance est d'autant plus urgente que le Maroc est plus exposé que d'autres pays africains. Contrairement au Nigeria, qui s'appuie largement sur les sociétés de transfert d'argent, ou à l'Égypte, dont la diaspora est majoritairement tournée vers les

pays du Golfe, le Maroc concentre l'essentiel de ses transferts en provenance d'Europe, en particulier de France, d'Espagne, d'Italie, de Pays-Bas et d'Allemagne. Ce lien structurel avec l'espace européen rend toute évolution réglementaire immédiatement décisive.

Ce qui est en jeu dépasse les chiffres. Il s'agit d'un choix de société, d'un pacte implicite entre l'Etat et sa diaspora, qui, malgré les distances, continue de nourrir et de soutenir l'économie nationale. La réforme européenne, si elle est appliquée sans nuance, risque d'ébranler ce pacte et de fragiliser une dynamique vitale. Le Maroc n'a donc pas le luxe de la passivité. Entre négociation ferme avec ses partenaires européens et accélération de ses propres chantiers de modernisation financière, l'heure est à la mobilisation totale. Les transferts des Marocains du monde ne sont pas seulement un flux monétaire : ils incarnent une fidélité, une solidarité et une vitalité qui doivent être protégées avec autant de détermination que les plus grands secteurs stratégiques du pays.

M.O

Une synthèse sino-américaine est-elle possible ?

Nous devrions tous nous réjouir de la publication du nouveau livre de l'analyste sino-canadien Dan Wang, *Breakneck : China's Quest to Engineer the Future*.

Oui, je suis partial, car Wang est mon ami. Mais je dirais la même chose si je ne le connaissais pas. Et je ne suis pas le seul. L'économiste Tyler Cowen qualifie *Breakneck* de "sans doute le meilleur livre de l'année". John Thornhill, du *Financial Times*, le qualifie de "convaincant, provocateur et très personnel". Patrick Collison, PDG de Stripe, déclare que M. Wang "éclaire la Chine comme personne d'autre". Tracy Alloway, de Bloomberg, le considère comme "l'un des meilleurs auteurs sur la Chine".

À l'âge de sept ans, la famille de Wang a émigré du Yunnan, dans l'extrême sud-ouest de la Chine, où le dialecte local diffère du mandarin parlé à Pékin autant que le cajun de Louisiane diffère de l'anglais du Maine, dans le sud-est du pays. Il alterne aujourd'hui entre Palo Alto et Ann Arbor, et a vécu à Toronto, Ottawa, Philadelphie, Rochester, Fribourg, San Francisco, Kunming, Hong Kong, Pékin, Shanghai et New Haven.

Wang, qui a parcouru le Canada, la Chine et les États-Unis de l'intérieur comme de l'extérieur, trouve la Chine et les États-Unis "passionnants, exaspérants et étranges". Conduisez dans l'un ou l'autre pays et vous trouverez des endroits qui semblent dérangés. Ce n'est pas un reproche. Contrairement au Canada, où il se sent à l'aise, la Chine et les États-Unis présentent tous deux les caractéristiques d'un moteur du changement mondial.

Breakneck décrit la Chine comme le pays du marteau de forgeron et l'Amérique comme celui du marteau. L'élite technocratique chinoise des ingénieurs résout les problèmes à l'aide de béton, d'acier et d'échelle - avec des routes, des ponts, des centrales électriques et d'autres projets de grande envergure. La même impulsion s'étend à la société, comme en témoignent la fameuse politique de l'enfant unique et la répression au Tibet et au Xinjiang. La technocratie chinoise privilégie l'ordre, le contrôle et les réalisations visibles.

En revanche, l'élite légale américaine résout les problèmes en attribuant des droits à la pro-



priété et à la sécurité. Cela crée les conditions permettant aux gens de vivre comme ils l'entendent, et l'entreprise et l'innovation s'ensuivent comme une évidence. La réponse réflexe à tout problème est d'établir un autre droit, attirant ainsi davantage de personnes dans les cadres nécessaires à l'accord et à l'approbation.

Au fond, cependant, les Américains et les Chinois sont semblables - un fait qui ressort lorsque l'on compare les Chinois aux Japonais et aux Coréens, ou les Américains aux Canadiens et aux Européens. Les deux peuples sont agités et innovateurs. Tous deux mélangent matérialisme grossier et admiration pour les entrepreneurs. Tous deux tolèrent l'insipidité. Tous deux aiment la compétition. Tous deux sont pragmatiques et se dépêchent souvent de travailler pour "en finir". Les deux pays regorgent d'escrocs et de bonimenteurs qui vendent des moyens rapides d'accéder à la santé et à la richesse. Les deux pays admirent le sublime technologique - les grands projets qui repoussent les limites. Les élites et les masses des deux pays partagent un credo de grandeur nationale, représenté par la "City upon a Hill" de John Winthrop et Ronald Reagan en Amérique, et en Chine par les inscriptions "Central Country" sur les coupes à vin rituelles en bronze de la dynastie Zhou.

Les deux pays sont également des enchevêtrements d'imperfections, qui en font souvent leurs

pires ennemis. Les vieilles étiquettes telles que "socialiste", "démocratique" ou "néolibérale" ne conviennent tout simplement pas non plus. La Chine réalise des progrès matériels rapides et visibles, mais au détriment des droits et avec des risques d'excès. Sa technocratie léniniste s'égaré dans l'ingénierie sociale, passant de la pratique au grotesque.

L'Amérique s'égaré en passant trop de temps à préciser et à défendre les droits, devenant une véto-cratie super-litigieuse. Les garde-fous limitent les excès, mais produisent aussi de la stagnation et des ambitions gâchées.

La Chine bénéficierait d'un plus grand respect des droits et de règles impersonnelles. Cependant, l'élite chinoise ne voit pas l'intérêt d'un système qui peut élever un Donald Trump au lieu d'un Xi Jinping. De même, les États-Unis ont autrefois construit de manière ambitieuse, en particulier entre la fin du XIX^e siècle et l'après-Seconde Guerre mondiale, mais ils doivent aujourd'hui retrouver cet esprit de construction et d'ingénierie.

La sclérose américaine se manifeste même à la frontière de l'économie mondiale. La Silicon Valley dit privilégier l'invention, mais elle construit des douves à partir d'effets de réseau et de manœuvres juridiques. La Chine, en revanche, privilégie l'échelle et la production, en adoptant l'éthique du célèbre ancien PDG d'Intel, Andy Grove. Si la Silicon Valley ou le delta de la rivière des Perles

parvenait à équilibrer l'échelle et l'ambition de l'ingénierie avec des droits et des garanties juridiques solides, rien ne pourrait l'arrêter.

La particularité de *Breakneck* réside dans la façon dont il mêle théorie et observations personnelles. De nos jours, trop de discussions sur la Chine mélangent des reportages distants et dérivés de troisième main avec des abstractions de groupes de réflexion. Mais Wang vit l'histoire. Familier de la cuisine, des rues, des villes et de la politique en Chine, en Amérique et au Canada, il apporte à chacun d'eux le point de vue d'un natif et d'un étranger, permettant ainsi aux lecteurs de voir, de sentir et de goûter les lieux qui font bouger le monde contemporain. Les détails qui semblent être de la couleur deviennent la substance de la compréhension.

L'une des tâches les plus urgentes et les plus difficiles du XXI^e siècle pourrait être de forger une synthèse du meilleur de la Chine et de l'Amérique, tout en évitant le pire de chacune d'entre elles. Lisez *Breakneck* pour le reportage autant que pour l'argumentation - et pour sa méditation sur les compromis entre l'ambition et la retenue, la construction et le blocage, les coups de masse et les coups de poing.

Par J. Bradford DeLong
Professeur d'économie à l'Université de Californie à Berkeley et chercheur associé au National Bureau of Economic Research



Les Etats-Unis refusent d'accorder des visas pour l'ONU à 80 Palestiniens, dont Abbas



Les Etats-Unis ont refusé ou révoqué des visas à quelque 80 Palestiniens, dont le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, pour l'AG de l'ONU en septembre à New York, où Paris plaidera pour la reconnaissance d'un

Etat palestinien, a indiqué samedi un responsable du département d'Etat.

La diplomatie américaine avait annoncé vendredi soir que son "secrétaire d'Etat Marco Rubio révoquait et refusait l'octroi de visas pour les membres de l'Organisation de libéra-

tion de la Palestine (OLP) et de l'Autorité palestinienne (AP)". Ce responsable a précisé samedi que Mahmoud Abbas était concerné par cette mesure ainsi qu'environ 80 autres responsables de l'AP.

"Avant de pouvoir être prises au sé-

rieux en tant que partenaires pour la paix, l'AP et l'OLP doivent répudier le terrorisme, les campagnes de guérilla judiciaire devant la CPI (Cour pénale internationale) et la CIJ (Cour internationale de justice), ainsi que la quête de la reconnaissance unilatérale de l'Etat" palestinien, a précisé dans un communiqué le porte-parole adjoint du département d'Etat, Tommy Pigott.

En revanche, il a déclaré que la "mission de l'AP aux Nations unies" à New York, dont le chef est l'ambassadeur palestinien Riyad Mansour "recevrait des exemptions (de visas) en vertu d'un accord entre l'ONU" et le département d'Etat qui permet aux responsables palestiniens de la mission de continuer de travailler dans la plus grande ville des Etats-Unis.

Vendredi soir, l'Autorité palestinienne avait en retour exprimé "son profond regret et son étonnement" face à cette décision qui est "en contradiction avec le droit international", et a appelé Washington à "revenir" dessus.

Et l'Union européenne, dont la France doit plaider au cours de la semaine de l'Assemblée générale de l'ONU fin septembre pour la reconnaissance d'un Etat palestinien, a appelé samedi les Etats-Unis à "reconsidérer" leurs refus de visas.

Les Houthis annoncent la mort de leur Premier ministre dans des raids israéliens

Les rebelles Houthis au Yémen ont annoncé samedi la mort de leur Premier ministre dans des frappes israéliennes sur Sanaa, le plus haut responsable connu pour avoir été tué dans de tels raids depuis le début de la guerre à Gaza.

"Plusieurs ministres" ont également été tués dans ces frappes menées jeudi qui ont ciblé "une réunion du gouvernement", selon un communiqué de la "présidence" des Houthis cité par leur chaîne Al-Massirah.

Israël mène depuis des mois des frappes contre des cibles des Houthis au Yémen en riposte aux tirs de missiles et de drones des rebelles contre le territoire israélien, la plupart interceptés par l'armée.

Soutenus par l'Iran, ennemi juré d'Israël, les Houthis affirment lancer ces attaques en "solidarité" avec les Palestiniens de la bande de Gaza.

"Nous annonçons le martyre du combattant Ahmad Ghaleb al-Rahwi, le chef du gouvernement, avec plusieurs de ses ministres dans l'agression menée jeudi par l'ennemi israélien alors qu'ils étaient en réunion à Sanaa", a indiqué le communiqué des Hou-

this.

Selon le texte, "plusieurs de leurs collègues ont été blessés, certains grièvement".

Dans un communiqué distinct, les Houthis ont annoncé la nomination de Mohamed Ahmad Mouftah "Premier ministre par intérim" pour succéder à Ahmad Ghaleb al-Rahwi, qui avait été nommé en août 2024.

Les Houthis avaient fait état de frappes jeudi sur Sanaa, sans préciser les cibles. L'armée israélienne avait elle indiqué avoir bombardé une "cible militaire" dans la capitale yéménite.

Les rebelles yéménites contrôlent de vastes pans du pays en guerre depuis 2014, dont la capitale Sanaa, où ils ont installé leurs institutions politiques. Le pouvoir yéménite internationalement reconnu, chassé de Sanaa, a son siège à Aden, la grande ville du Sud.

Mercredi, les Houthis ont revendiqué un tir de missile contre Israël, qui a été intercepté selon l'armée israélienne, quelques jours après des raids aériens israéliens dimanche contre le palais présidentiel et un site de stockage de carburant à Sanaa qui avaient fait



10 morts selon les insurgés.

Après ces raids, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait prévenu que "le régime terroriste houthi paiera un prix très élevé pour son agression contre l'Etat d'Israël".

"Celui qui nous attaque - nous l'attaquons. Celui qui prévoit de nous attaquer - nous l'attaquons. Je pense que toute la région apprend à connaître la puissance et la détermination de l'Etat d'Israël", avait-il dit.

Israël a ciblé dans ses frappes des régions sous contrôle des Houthis, notamment des ports de l'ouest du pays et l'aéroport de Sanaa.

"Nous ne dévierons pas de la lutte contre le projet américano-sioniste et poursuivrons l'escalade jusqu'à l'arrêt de l'agression et la levée du blocus (israélien) contre Gaza", avait averti le même jour le bureau politique des Houthis.

Outre les attaques en direction du territoire israélien, les rebelles ont repris en juillet, après une pause de plusieurs mois, leurs attaques au large du Yémen, en mer Rouge ou dans le Golfe d'Aden, contre les navires qu'ils accusent de liens avec Israël.

En mai, ils avaient conclu une trêve avec les Etats-Unis ayant mis fin à des mois de bombardements américains au Yémen en échange de l'arrêt des attaques contre les navires dans cette voie maritime stratégique pour le commerce mondial.

La guerre au Yémen a fait des centaines de milliers de morts et plongé ce pays le plus pauvre de la péninsule arabique dans l'une des pires crises humanitaires au monde.

Le “pacifiste” Japon renforce ses troupes, poussé par les tensions avec la Chine



Takuma Hiyane, un apprenti-soldat, armé et le visage barbouillé de noir, rampe à travers un champ d'Okinawa, île japonaise en première ligne pour la défense de l'archipel, inquiet quant aux ambitions territoriales de la Chine.

Au moment où le monde commémore le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon – officiellement pacifiste depuis sa défaite – cherche non sans mal à attirer de jeunes recrues.

Le Japon a commencé à augmenter son budget de défense en 2023, avec l'objectif d'atteindre 2% du PIB d'ici l'exercice 2027/28, poussé à aller encore plus loin par l'administration Trump.

Tokyo craint que Pékin ne tente une prise de

contrôle forcée de Taïwan, ce qui pourrait entraîner les soldats nippons dans le conflit aux côtés de Washington.

Hiyane, un ancien lycéen de 19 ans qui s'est engagé après l'obtention de son diplôme en mars, a été séduit par l'idée de venir en aide aux victimes de catastrophes naturelles.

"Je me suis dit que c'est un métier qui me permettra d'aider mon pays et d'en être fier", se justifie-t-il auprès de l'AFP, en esquivant soigneusement les questions sur le sujet sensible de la défense nationale.

Hiyane et ses camarades bravent la chaleur étouffante de l'été pour former une ligne sur leur terrain d'entraînement, se dissimulant derrière de petites collines herbeuses pour progresser vers

un ennemi fictif.

"Je trouve l'entraînement très physique et dur, mais j'y suis habitué car je faisais du sport à l'école. Je trouve plus épuisant et stressant l'utilisation d'une arme à feu", assure-t-il.

En 2023, le pays espérait 20.000 recrues, mais n'en a engagé qu'à peine la moitié, selon le ministère de la Défense. Résultat, environ 10% d'effectifs sur 250.000 prévus manquent à l'appel.

Tokyo cherche pourtant à renforcer ses capacités militaires dans les régions du sud, comme Okinawa, zone stratégique pour surveiller la Chine, le détroit de Taïwan et la péninsule coréenne.

Un métier jugé dangereux, des salaires mo-

destes et un départ à la retraite anticipée autour de 56 ans découragent les jeunes Japonais, selon des responsables militaires et experts. Le faible taux de natalité et le déclin démographique sur l'ensemble de l'archipel ne favorisent pas non plus le recrutement.

Selon Kazuyuki Shioiri, membre d'un régiment d'infanterie d'Okinawa, l'augmentation des dépenses militaires pourrait "améliorer les conditions de travail des soldats", avec par exemple une meilleure climatisation, des avantages sociaux renforcés et plus d'intimité dans les dortoirs.

"Nous recherchons désormais un vaste éventail de profils, car la situation de la sécurité nationale se diversifie, allant de la cybersécurité à la défense spatiale, à la guerre électromagnétique et, bien sûr, au travail de renseignement", vante Shioiri.

Compte tenu du contexte sécuritaire, le Premier ministre Shigeru Ishiba a érigé en juin en priorité absolue le renforcement des effectifs des Forces d'autodéfense.

Le passé militariste évoque cependant des souvenirs amers à bien des Japonais dont la Constitution, rédigée par les États-Unis après la Seconde Guerre mondiale et bénéficiant d'un large soutien public, interdit à Tokyo de recourir à la force et ne reconnaît pas les Forces d'autodéfense comme une armée formelle.

Selon un sondage Gallup International publié l'an dernier, seuls 9% des Japonais interrogés combattraient pour leur pays en cas de guerre, tandis que 50% refuseraient. En comparaison, 46% des Sud-Coréens et 41% des Américains ont indiqué être prêts à servir leurs pays si besoin.

L'opinion japonaise s'étant longtemps concentrée sur les idéaux diplomatiques, "il n'y a pas eu beaucoup de discussions sur la manière précise de maintenir la sécurité et la paix", a relevé récemment Ryoichi Oriki, ancien chef d'état-major interarmées. "J'espère qu'il y aura une meilleure compréhension dans l'opinion de la réalité de la défense nationale."

Le président colombien tente une nouvelle fois de freiner les exportations de charbon vers Israël

Le président colombien Gustavo Petro a émis samedi un nouveau décret pour tenter d'arrêter les exportations de charbon vers Israël, après une première tentative l'année dernière, en réponse aux opérations de l'armée israélienne dans la bande de Gaza.

En juin 2024, le premier dirigeant de gauche de Colombie avait déjà tenté de freiner les ventes du plus grand producteur de charbon d'Amérique latine vers Israël mais ce décret excluait les contrats signés avant cette date.

Le nouveau document précise que l'interdiction sera cette fois "sans exceptions" et sera appliquée "dans toutes les circonstances", a indiqué la présidence dans un communiqué.

Selon M. Petro, des navires chargés de charbon continuent d'arriver en Israël parce que ses fonctionnaires lui ont désobéi, c'est la raison pour laquelle il a ordonné à la marine colombienne d'empêcher ces chargements de prendre la mer.

Le président colombien a rompu les relations diplomatiques avec Israël en 2024 et qualifie le Pre-

mier ministre Benjamin Netanyahu de "génocidaire" dans sa conduite de la guerre dans la bande de Gaza. Il a également suspendu l'achat d'armements israéliens.

En juillet, M. Petro a accueilli à Bogota une "réunion ministérielle d'urgence" avec des délégués de 30 pays en soutien à Gaza.

Les exportations colombiennes de charbon ont été réduites de presque moitié depuis 2023, où elles représentaient environ 7 milliards de dollars de revenus.

Outre l'arrêt des ventes à Israël, l'industrie du charbon en Colombie est sous pression en raison de la baisse des prix mondiaux due à l'essor de la production en Indonésie, selon les syndicats mineurs locaux.

Conformément à sa politique de transition énergétique pour lutter contre la crise climatique, le président colombien s'est fixé pour objectif de freiner l'extraction et, depuis son arrivée au pouvoir, a mis un terme à plusieurs explorations minières.



Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

PÈRE D'ULYSSE	DÉSIRE	CUEILLI	POÈTE LIBANAIS	EN DEDANS	QUI NE DONNE PAS SIGNE DE VIE	RECUEIL DE PENSÉES	HÉSITE	NOUVEAU
			NOTE		SODIUM		FORME D'AVOIR	
L.S.D					EN VENTE INACTIF		EN BERNE VOYELLES	
GRECQUE			ADVERBE	ENTRE DEUX FEUX				
PREMIERS MOTS						LUTH ATTÉNUÉ		
				CONSER- VATEUR			LETTRES DE HAWAII	
BACCHA- NALE ARTICLE ESPAGNOL			DÉFECT- UOSITÉ	PERSONNE SOTTE	ENCENSE	UN ALLEMAND	LE BOUT DU DOIGT	
LIE	GARNIR MAL TOURNÉ						NOTE	DISTA- NCER
		TIENT EN HALEÏNE			BEURRÉS			
LISIÈRE		POULIE DÉSERT			VENUE APRÈS LE TRAVAIL			RETIRE
			SECRET VIEILLE CITÉ			VOYELLES GRECQUE	À LA MODE	COULE EN RUSSIE EN RESTE
DOCTEUR PRÉSAGE			DOUX RÊVEUR					
					CLUB MILANAIS			

Solution mots flechés d'hier

RO	SS	I	G	N	O	L	A	C
L	E	N	A	P	I	A	N	O
I	R	R	U	P	T	I	O	N
A	D	O	I	R	C	N	A	N
A	R	N	E	P	R	I	S	O
O	R	G	R	A	D	I	N	I
O	I	A	G	E	E	R	N	
I	N	C	O	N	N	A	E	N
D	E	G	E	R	A	T	R	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia
Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouithey
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Meflah
Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi
Directeur artistique
 Fouad Ezzafir
Service technique
 Khadija Sabi (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halafi
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmardi
Secrétariat
 Asmaa Tabaa
Photographe
 Ahmed Laaraki
Correspondants
 Ahmadou El Katab (Lalyoune)
 Abdelali khallad (Essaouira)
Collaborateurs
 Chouaib Sahnoun
 Khalil Benmouya
Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc
E-mail:
 Liberation@libe.ma
Téléphone:
 0522 61.94.04
Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72
Service annonces et publicité
 E-mail:
 annonces@libe.ma
 Yousef El Gabs
 Mouna El Youssoufi
 Loubna Baghdadadi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dahman
 Siham Zather
 Fadwa Choukri
44, Avenue des F.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31.28.10
Imprimerie
 Les Editions Maghebines
Distribution
 SAPRESS
 Dossier de presse 130/64
Site web: www.libe.ma
Journal Libération
 Libération Maroc


Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3			■							■
4						■				
5							■			
6				■						■
7						■				
8								■		
9						■				
10		■								

HORIZONTALEMENT

- 1- Ascèses
- 2- Elle tient le mors - Vieux poids
- 3- Langue du Midi - Breuvage divin
- 4- Essentiel - Dans l'œil
- 5- Elles ont des fans - Baie du Japon
- 6- Révèle - Poète français
- 7- Elargit - Ville de Guinée équatoriale
- 8- Lotus sacré - Argon
- 9- Inventée - Truie
- 10- Périodes d'exams

VERTICALEMENT

- 1- Sagesse divine
- 2- C'est quand on refait son méfait
- 3- Renvoi - Entières
- 4- Cupide - Perte d'eau
- 5- Haussâmes
- 6- Camelote - Affirmatif
- 7- Sou du Pérou - Abrogé
- 8- Instrument à vent - Voyelles
- 9- Thèmes de France (...-les-Bains) - Il fait la glace
- 10- Nazis - Distingués

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	X	E	M	P	L	A	I	R	E
2	N	E	V	E	■	A	N	■	A	P
3	T	R	E	S	O	R	E	R	I	E
4	R	E	■	S	■	V	E	U	L	E
5	E	S	T	I	M	E	■	I	L	■
6	M	■	A	R	E	■	E	N	E	E
7	I	V	R	E	■	O	P	E	R	A
8	S	E	D	■	P	L	I	■	I	N
9	E	L	I	A	S	■	E	G	E	E
10	S	U	F	F	I	T	■	A	S	S

Grilles de sudoku

Facile

		2			9		1	6
9	5	6					3	2
			3		9			
	6					5	2	7
	1	7				6	4	
3	2	4					8	
		6			5			
1	7			6	2			5
2	5		7		8			

Moyen

6			4					
1						5	2	
5	4			2	3			6
		7		5	1	6		
			6	7	4		1	
4			1	6			8	9
	8	9						1
					9			5

Difficile

				9	4			
	5			3	6		2	
3	9	2						
2	3			7		1		
4							5	
	8	4			3		2	
				2	5		9	
2		6	5			4		
		1		8				

Expert

		2	8	1				
5				2				8
		3						1
		4						
1	9	6		8		4	2	7
							3	
	7						5	
3				4				9
				3	2	7		

Rappel des règles
Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	5	9	1	7	4	6	2	8
7	8	1	2	6	3	9	4	5
4	2	6	5	9	8	3	1	7
9	3	4	8	2	7	5	6	1
8	1	5	3	4	6	7	9	2
6	7	2	9	1	5	4	8	3
2	4	7	6	5	1	8	3	9
1	6	8	7	3	9	2	5	4
5	9	3	4	8	2	1	7	6

Moyen

1	7	9	8	4	5	2	3	6
3	6	4	7	1	2	8	5	9
8	5	2	9	6	3	7	1	4
6	3	7	5	2	8	9	4	1
2	4	1	6	3	9	5	7	8
9	8	5	1	7	4	3	6	2
5	1	3	2	9	6	4	8	7
7	2	8	4	5	1	6	9	3
4	9	6	3	8	7	1	2	5

Difficile

8	5	6	3	4	2	1	9	7
2	7	9	8	6	1	5	4	3
1	4	3	9	7	5	2	6	8
9	3	4	5	8	6	7	2	1
5	1	8	7	2	4	6	3	9
7	6	2	1	9	3	8	5	4
6	2	1	4	3	7	9	8	5
4	8	7	6	5	9	3	1	2
3	9	5	2	1	8	4	7	6

Expert

5	3	1	4	6	7	2	8	9
4	9	8	2	3	1	6	7	5
2	6	7	8	5	9	3	4	1
6	8	4	5	2	3	1	9	7
3	7	2	9	1	4	5	6	8
9	1	5	7	8	6	4	2	3
1	2	6	3	7	8	9	5	4
8	4	3	6	9	5	7	1	2
7	5	9	1	4	2	8	3	6

Economie

Le dirham s'apprécie de 0,2% face à l'euro du 22 au 27 août

Le dirham s'est apprécié de 0,2% vis-à-vis de l'euro et s'est déprécié de 0,5% face au dollar américain durant la période du 22 au 27 août, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Concernant les avoirs officiels de réserve, ils se sont établis à 409,6 milliards de dirhams (MMDH) au 22 août, en hausse de 0,4% d'une semaine à l'autre et de 13,2% en glissement annuel.

Au cours de la période allant du 21 au 27 août 2025, le volume des opérations de BAM s'est établi à 136 MMDH en moyenne quotidienne. Il se répartit entre des avances à 7 jours pour un montant de 59,1 MMDH, des pensions livrées à plus long terme (44 MMDH) et des prêts garantis (32,9 MMDH).

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges est revenu à 3,9 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 2,25% en moyenne. Lors de l'appel d'offres du 27 août (date de valeur le 28 août), la Banque Centrale a injecté 59,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI s'est apprécié de 3,1% du 22 au 27 août, portant sa performance depuis le début de l'année à 37%. Cette évolution reflète notamment des progressions de 5,5% de l'indice des "Bâtiments et matériaux de construction", de 2,5% pour celui des "Banques", de 5,9% pour les "Services de transport" et de 3,7% pour les "Télécommunications". Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il est passé, d'une semaine à l'autre, de 1,5 MMDH à 2,1 MMDH, réalisé principalement sur le marché central "Actions".

Bourse

Le MASI garde le cap en août et consolide son envolée annuelle



Porté par une tendance haussière continue, le MASI (Moroccan All Shares Index) a gagné 2,14% en août 2025 pour s'établir à 20.054,88 points, consolidant une performance annuelle remarquable de 35,75%.

Cette progression a été principalement soutenue par la bonne tenue des secteurs "Ingénieries et biens d'équipement industriels" (+13,46%), "Loisirs et Hôtels" (+8,29%) et "Participation et promotion immobilières" (+7,35%).

Contre-tendance, les indices "Chimie" (-5,51%), "Électricité" (-2,2%) et "Mines" (-1,59%) ont réalisé les plus mauvaises performances

sectorielles en août.

Pour ce qui est des échanges, ils ont atteint un volume de plus de 11,6 milliards de dirhams (MMDH), dont près de 9,3 MMDH sur le marché central "Actions", 801,4 millions de dirhams (MDH) sur le marché de Blocs, 31,26 MDH de transferts et plus de 1,47 MMDH d'augmentations de capital.

Les valeurs TGCC, Attijariwafa Bank et Sodep-Marsa Maroc ont dominé le top 10 des instruments les plus actifs du mois d'août, avec des parts respectives de 14,09%, 7,21% et 6,02%.

La capitalisation boursière a, quant à elle, dépassé 1.055,6 MMDH, avec une

part de 15,92% pour Attijariwafa Bank, devançant Itissalat Al-Maghrib (10,32%) et Sodep-Marsa Maroc (6,76%).

Aux valeurs individuelles, Colorado (+45,9% à 89 DH), Stokvis Nord Afrique (+44,37% à 109 DH), Ennakl (+25,14% à 43,7 DH), Disty Technologies (+23,88% à 408,8 DH) et S2M (+23,39% à 765 DH) ont enregistré les plus fortes hausses.

À l'inverse, les plus forts replis ont été accusés par SMI (-10,61% à 2.520 DH), Maghrebail (-7,12% à 900 DH), SNEP (-6,15% à 656 DH), Zellidja (-5,62% à 245,05 DH) et Bank of Africa (-5,17% à 251,5 DH).

Secteur non financier

La progression du crédit bancaire décélère à 3,4% en juillet

La croissance du crédit bancaire au secteur non financier (SNF) a enregistré une décélération de 4,4% à 3,4% en juillet 2025, ressort-il du récent bulletin de statistiques monétaires de Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution traduit particulièrement le ralentissement de la croissance des prêts alloués aux sociétés non financières privées

à 1,2%, indique BAM, ajoutant que la progression des prêts aux ménages s'est accélérée à 2,9% après 2,5% et la croissance des concours aux sociétés non financières publiques s'est quasiment stabilisée autour de 7,5%.

Par objet économique, l'évolution en glissement annuel du crédit bancaire au secteur non financier reflète le repli des facilités

de trésorerie de 5% et l'accélération de la croissance des crédits à l'équipement de 15,2%, des crédits immobiliers de 3,4% et des prêts à la consommation de 3,9%.

S'agissant des créances en souffrance (CES), leur progression a ralenti, passant de 5,7% en juin à 5,4% en juillet, et leur ratio au crédit s'est établi à 8,7%, contre 8,6% un mois auparavant.

Tourisme

Des recettes record de 67 MMDH à fin juillet 2025

Les recettes voyages ont atteint un record de 67 milliards de dirhams (MMDH) durant les sept premiers mois de 2025, en hausse de 13% par rapport à la même période un an auparavant, selon le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire.

"Le secteur du tourisme poursuit sa dynamique de croissance en 2025. À fin juillet, avec l'accueil de 11,6 millions de touristes, en hausse de 16% par rapport à 2024, les recettes touristiques en devises ont atteint 67 milliards de dirhams. Ceci représente une hausse de près de 13% par rapport à la même période en 2024, ou un gain de 7,5 milliards de dirhams", indique le ministère dans un communiqué.

Le mois de juillet 2025 s'est particulièrement distingué avec 13 MMDH de recettes touristiques, enregistrant une croissance significative de 26% par rapport à juillet 2024.

Citée dans le communiqué, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, Fatim-Zahra Ammor, a souligné que cette croissance des recettes témoigne d'un tourisme qui gagne en impact économique. Et d'ajouter : "La hausse des arrivées touristiques et les investissements dans le produit touristique, consolident le positionnement du Maroc comme une destination à haute valeur ajoutée. Nous poursuivons nos efforts pour maintenir cette dynamique".



Hausse de 29% du chiffre d'affaires du Groupe OCP au T2-2025



Le groupe OCP a réalisé une solide performance financière au deuxième trimestre 2025, avec un chiffre d'affaires (CA) de

30.572 millions de dirhams (MDH), en hausse de 29% par rapport à la même période un an auparavant.

Cette progression significative re-

flète la dynamique de marché, marquée par des prix élevés des engrais phosphatés et une demande importante dans certaines régions importatrices, en par-

ticulier au Brésil et en Argentine, explique le groupe dans un communiqué.

Sur l'ensemble du premier semestre 2025, le CA a atteint 52.166 MDH, en croissance de 21% par rapport aux 43.248 MDH enregistrés sur la même période en 2024.

Cette performance s'explique par des volumes accrus de roche et d'engrais phosphatés, conjugués à des prix fermes pour l'ensemble des produits du groupe, confirmant la solidité de ses fondamentaux opérationnels et financiers.

OCP a poursuivi sa dynamique d'investissement au cours du T2-2025, avec des dépenses en capital de 9.228 MDH, contre 10.452 MDH au T2-2024. Le groupe intensifie ses investissements dans le développement de nouvelles capacités de production ainsi que dans les projets stratégiques tels que la gestion de l'eau et les énergies renouvelables. Son programme d'investissement vise à renforcer sa flexibilité industrielle et son agilité commerciale, afin de répondre efficacement aux évolutions du marché.

Masse monétaire

Un accroissement annuel de 7,7% en juillet 2025

La masse monétaire (agrégat M3) s'est établie à 1.970,3 milliards de dirhams (MMDH), marquant un accroissement annuel de 7,7% en juillet 2025, après 8% en juin dernier, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution est le résultat d'une décélération du crédit bancaire au secteur non financier de 4,4% à 3,4%, une quasi-stagnation de la progression des avoirs officiels de ré-

serve autour de 11% et une légère hausse de 0,1% après une baisse de 0,9% des créances nettes sur l'Administration Centrale, explique BAM dans son récent bulletin de statistiques monétaires.

La progression annuelle de l'agrégat M3 reflète principalement la décélération de la croissance des dépôts à vue auprès des banques de 11,8% à 11,2%, la baisse des dépôts à terme de 0,3% et l'accélération de la pro-

gression de la monnaie fiduciaire à 8,7% et des détentions des agents économiques en titres d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) monétaires de 7,6%.

Par secteur institutionnel, l'évolution des actifs monétaires hormis la monnaie fiduciaire traduit la décélération de la croissance des actifs monétaires des ménages de 6,5% à 6,3%, recouvrant la croissance de

leurs dépôts à vue à 9% après 9,4%, la quasi-stagnation de leurs comptes d'épargne à 1,9% et l'atténuation de la baisse de leurs comptes à terme à 3,8%.

Il s'agit aussi du ralentissement de la progression des actifs monétaires des sociétés non financières privées de 14,3% à 11%, reflétant la croissance de leurs dépôts à vue de 14,4% et la baisse de leurs comptes à terme de 23,1%.

82^{ème} Mostra de Venise

Présence distinguée de l'industrie cinématographique marocaine

Le Maroc marque une présence forte et distinguée à la 82^e édition du Festival International du Film de Venise (27 août-06 septembre), notamment à travers le Venice Production Bridge, où il est invité d'honneur pour la première fois de son histoire. Cette participation constitue une occasion unique de mettre en lumière le dynamisme et le rayonnement de l'industrie cinématographique du Royaume.

A cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a ouvert, vendredi soir, la participation du Maroc lors de la soirée des professionnels.

Il a souligné, à cet effet, l'essor de l'industrie nationale et son rayonnement international, exprimant son engagement en faveur du développement et de la promotion du cinéma marocain.

Dans ce cadre, le Centre Cinématographique Marocain (CCM) a encadré cette participation, témoignant de la montée en puissance du secteur et affirmant le Royaume comme une véritable terre de cinéma, a souligné M. Mohamed Reda Benjelloun, directeur du CCM, dans une déclaration à la MAP.

"Cette visibilité internationale illustre la détermination du Maroc à faire rayonner son cinéma au-delà de ses frontières, conformément à la vision de SM le Roi Mohammed VI, qui en fait un levier de promotion culturelle et de développement économique", a-t-il ajouté.

M. Benjelloun a relevé que la Mostra de Venise constitue une vitrine internationale pour le cinéma marocain, valorisant sa diversité, sa créativité et son potentiel de coopération.

Pour renforcer l'attractivité du Royaume comme destination cinématographique de premier plan, le CCM a programmé trois panels réunissant des producteurs marocains et étrangers.

Parmi ces rendez-vous, figure un panel intitulé



"Incentives and Opportunities with the Cash Rebate Program". Cette rencontre a permis de présenter aux professionnels étrangers les avantages du dispositif "cash rebate" de 30%, ainsi que les atouts logistiques qui font du Maroc un lieu privilégié pour les tournages internationaux.

Modéré par la productrice de renom et membre de l'Académie des Oscars, Khadija Alami, le panel a également proposé des showreels des sociétés de production représentées, ainsi que des vidéos illustrant des films internationaux tournés au Maroc grâce à ce dispositif.

Le producteur Karim Debbagh, dont la société

fut la première à bénéficier du "cash rebate", a, à cet égard, souligné son impact au-delà du seul domaine cinématographique : "Le cash rebate est plus qu'un simple incitatif à la production. Il crée des opportunités d'emploi et constitue un véritable moteur de développement économique".

Pour sa part, la productrice Mariam Lee Abounoum a mis en avant la singularité du Maroc comme destination de tournage, affirmant que le Royaume est plus qu'"une destination : c'est un parfait mélange de beauté, de culture et d'expertise professionnelle. Ici, les films ne se contentent pas d'être tournés... ils se vivent".

Safi vibre au rythme de la 11^{ème} édition du Festival international Gnaoua-Samba

Le rideau a été levé, jeudi soir à Safi, sur la 11^e édition du Festival international Gnaoua-Samba, un rendez-vous incontournable de l'art gnaoui et des musiques du monde marqué par la participation d'un large éventail de Maâlems et musiciens du Maroc et d'ailleurs.

Initiée par l'association Bambra pour le patrimoine gnaoui et l'échange interculturel, avec le concours du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la Culture), cette manifestation culturelle, qui se poursuit jusqu'au 31 août, vise à préserver le patrimoine séculaire gnaoui et promouvoir les échanges interculturels sur ce genre musical emblématique, tout en contribuant à renforcer le rayonnement artistique de la Cité des Océans.

Ainsi, une parade haute en couleurs, animée par plusieurs troupes musicales, a ouvert le bal de cette 11^e édition en partant de la place de l'Indépendance pour le

fameux site du "Tajine", où un spectacle exceptionnel a été donné avec l'interprétation d'une symphonie gnaoua dans le style "Kanka", propre au répertoire sahraoui gnaoui. La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée en présence de représentants des autorités locales ainsi que de personnalités marocaines et étrangères du monde de l'art et de la culture, a été marquée par la projection en avant-première du film documentaire "Gnaoua, Shaddou Al-Arwah" du réalisateur de renommée internationale Nizar Al-Rawi, consacré à la ville de Safi et aux différentes expressions de l'art gnaoui au Maroc.

Ensuite, le public a été gratifié d'une série d'interprétations électrisantes où les rythmes gnaouis ont résonné avec le groupe Gnaoua-Samba dirigé par le Maâlem Abdalkabir Niam, avant de laisser place à une prestation du Maâlem Mohammed Talaq Tyor venu de Tanger. L'assistance a égale-

ment vibré au son d'un concert de musique traditionnelle irlandaise, d'une fusion avec l'art aïssaoui interprété par le Moqaddem Abderrahim Bouferdi de Safi, ainsi que d'une performance du Maâlem Benâacher Bchebchoub de Salé.

La soirée a été ponctuée par une série d'hommages rendus à plusieurs figures de l'art gnaoui, dont l'artiste Khalid El Barkaoui, connu du grand public à travers l'émission télévisée "Amalay", ainsi qu'au producteur du film documentaire d'ouverture, Nizar Al-Rawi, et à l'artiste Saâd Ammar venu de Suède, entre autres.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du festival, Bilal Loqmari, a indiqué que cette manifestation musicale se veut une plateforme artistique et culturelle qui ambitionne de mettre en lumière la richesse et la diversité de l'art gnaoui, particulièrement celui de Safi, tout en favorisant les passerelles avec d'autres ex-

pressions musicales venues d'horizons différents. Il a souligné que le festival s'emploie également à rendre hommage aux Maâlems gnaouis locaux, en reconnaissant leur apport à la sauvegarde et à la transmission de ce patrimoine immatériel.

De son côté, le producteur Nizar Al-Rawi, venu de Luxembourg, s'est dit honoré de participer à cette édition et de voir son film présenté en avant-première à Safi, une ville qu'il a qualifiée de "haut lieu d'inspiration artistique et de mémoire vivante du patrimoine gnaoui".

Parmi les moments marquants de cette 11^e édition figure une conférence internationale intitulée "Le rôle de la diversité culturelle et du patrimoine musical dans la promotion du dialogue entre les peuples", avec la participation de plusieurs intervenants de renom du Maroc, du Sultanat d'Oman, de la Suède, du Portugal et du Luxembourg.

Festival international du film de Marrakech

Le réalisateur oscarisé Bong Joon Ho à la tête du Jury

Le réalisateur sud-coréen, Bong Joon Ho, couronné par les plus grands prix internationaux dont l'Oscar, présidera le jury de la 22^e édition du Festival international du film de Marrakech, prévue du 28 novembre au 6 décembre 2025. Le jury de cette édition décernera l'Étoile d'or à l'un des 14 premiers et seconds longs métrages de la compétition internationale, dédiée à la découverte de cinéastes à travers le monde, indique un communiqué du Festival.

"Depuis de nombreuses années, le Festival de Marrakech célèbre et révèle des films d'une grande beauté, porteurs d'un souffle nouveau. Je suis ravi et honoré de faire désormais partie de cette tradition", a déclaré Joon Ho à l'annonce de sa nomination. "J'ai hâte de partager une expérience cinématographique forte avec le public et de prendre le temps de réfléchir à la véritable valeur du cinéma", a-t-il dit, affirmant que son excitation et enthousiasme "seront plus qu'au rendez-vous dans les salles de Marrakech".

Le réalisateur sud-coréen, distingué par les plus prestigieuses récompenses internationales - de la Palme d'or aux Oscars en passant par les Golden Globes et les Bafta - est entré dans l'Histoire en devenant, avec *Parasite*, le premier cinéaste non anglophone à remporter l'Oscar du Meilleur film.

La présidence de Bong Joon Ho à Marrakech marque la rencontre entre une œuvre



visionnaire et un festival qui, depuis plus de vingt ans, fait dialoguer les cinémas du monde entier au cœur du Maroc. Sa présence à la tête du jury s'annonce comme un moment fort, promettant de placer la réflexion sur le rôle du cinéma au centre de cette édition et d'offrir au public marocain et international l'écho d'une œuvre dont l'impact ne cesse de s'élargir.

Bong Joon Ho est né à Daejeon, République de Corée, le 14 septembre 1969. Son dernier film, *Mickey 17*, sorti au début de l'année, est le huitième long métrage d'une œuvre déjà marquée par des titres majeurs tels que *Barking Dog* (2000), *Memories of Murder* (2003), *The Host* (2006), *Mother* (2009), *Snowpiercer : Le Transperceneige* (2013), *Okja* (2017) et *Parasite* (2019).

Bouillon

de culture

Aiji Narsmo

Une manifestation artistique participative placée sous le thème "Aiji Narsmo-Viens, dessinons !", s'est ouverte jeudi soir, à Agadir. Cet événement qui se veut une rencontre artistique et citoyenne inclusive, ouverte à toutes les catégories d'âge, a été encadré par un groupe d'artistes plasticiens confirmés, dont Hafid Marbou, Samira Ait Lmalem, Lahcen Achiq et Abdelaziz Assaleh.

La manifestation qui a pris fin samedi, proposait des ateliers créatifs accompagnés d'un programme diversifié comprenant notamment l'"Espace de la créativité des jeunes", dédié aux ateliers d'arts plastiques et à l'exposition collective des œuvres produites.

Il s'agit aussi du "Coin des petits artistes" qui proposait aux enfants des activités pédagogiques et ludiques en lien avec le dessin, le récit et l'imaginaire créatif, outre le "Cube d'expression", en tant qu'installation artistique collective consacrée au dessin, à la couleur et à l'expression libre.

Initié dans le cadre du programme culturel estival 2025 de la commune d'Agadir, cet événement proposait aussi "le Tableau des rêves", espace participatif ouvert à tous pour l'expression à la craie ainsi que "Le Forum du dialogue artistique", offrant des échanges directs entre le public et les artistes autour de la place de l'art dans l'espace public.

Le Festival "Ciné Plage" fait escale à Essaouira

Les cinéphiles étaient au rendez-vous, vendredi soir à Essaouira, pour des projections de films marocains, dans le cadre de la 2^e édition du Festival "Ciné Plage", qui fait escale à la Cité des Alizés, les 29 et 30 août courant. Initiée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la Com-

munication), cette manifestation cinématographique vise à rapprocher le 7^e art du grand public, à travers des projections gratuites en plein air, offrant aux spectateurs l'occasion de découvrir les dernières productions nationales.

Ainsi, le coup d'envoi de cette édition a été donné par des spectacles électrisants

de la musique gnaoua et des arts populaires, livrés avec brio par des artistes locaux, dans une ambiance festive mêlant musique, culture et patrimoine vivant.

La première soirée de cette escale sourie a donné à voir la projection du film "L'Batal" de son réalisateur Omar Lotfi, qui raconte l'histoire d'Ali, un acteur amateur qui se retrouve dans une situation étrange après avoir posté un "selfie" compromettant sur les réseaux sociaux.

S'en est suivie la projection du long métrage "Marche Verte" de Youssef Britel, qui relate l'histoire de Massira, femme née le jour de cet événement historique, et de la manière dont sa mère, Zhor, a risqué sa vie pour accoucher sur les terres de son défunt mari dans les dunes du Sahara marocain.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, la directrice régionale du Département de la Communication à Marrakech-Safi, Noufissa Belberka, a indiqué que cette manifestation incarne l'engagement du Département de la Communication à renforcer la culture cinématographique, de consolider le lien entre l'art et l'espace public et de contribuer à l'élargissement de l'accès du public au cinéma, en particulier

dans les villes côtières.

Elle a, dans ce sens, souligné que "Ciné Plage" se veut également une opportunité idéale pour mettre en lumière les talents nationaux, accompagner les jeunes cinéastes et encourager la création artistique dans un secteur en plein essor. Approchés par la MAP, des spectateurs se sont félicités de l'organisation de cette manifestation cinématographique, mettant en avant l'originalité du concept, qui "permet de conjuguer le plaisir du grand écran et la beauté du cadre naturel de la Cité des Alizés".

A l'affiche de la deuxième soirée figurent le film de fiction "404.01" de Younes Reggab, centré sur l'histoire d'Amna, jeune chirurgienne et ses péripéties avec une voix mystérieuse venue du futur, ainsi que "Atom" d'Anouar Moatassim, premier long métrage de super-héros marocain, mettant en scène Hakim Imlil, hacker doté de pouvoirs extraordinaires hérités de ses ancêtres.

Organisé du 15 au 30 août dans les villes de Saïdia, Tanger, Rabat, Agadir, Essaouira et Dakhla, ce rendez-vous estival vise à mettre à l'honneur la diversité et la créativité du cinéma marocain, tout en offrant un moment de partage culturel accessible à tous.



Province de Taroudant

Huit morts dans un accident de la route sur la RN11



Huit personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu, jeudi soir, au niveau de la Route nationale N11 à Douar Tarwa Yassine relevant de la commune Bigoudine Caida Argana (province de Taroudant), apprend-on auprès des autorités locales.

Ce drame s'est produit suite à la collision entre un camion de marchandises (légumes) et un taxi de première catégorie à destination de Chichaoua avec sept personnes à bord, ajoute la même source.

Aussitôt informés de l'accident, les autorités locales et les services de la Gendarmerie Royale et de la Protection civile se sont rendus sur les lieux pour prendre les mesures nécessaires suite à cet accident ayant causé la mort de 8 personnes sur place. Les corps des victimes ont été transportés à la morgue du Centre hospitalier régional Hassan II à Agadir.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie Royale sous la supervision du parquet compétent en vue d'établir les circonstances de l'accident.

A Ouezzane, un soutien constant de l'INDH en faveur de l'inclusion économique des jeunes

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) dans la province d'Ouezzane poursuit son engagement en faveur des jeunes porteurs de projets et d'activités génératrices de revenus, en leur offrant le soutien nécessaire leur permettant de concrétiser leurs ambitions.

Ainsi, dans le cadre du troisième programme dédié à l'amélioration du revenu et l'inclusion économique des jeunes, l'INDH dans la province d'Ouezzane a permis de renforcer des projets à caractère touristique dans les communes de Mokrisset, Brikcha et Zghira, contribuant à la valorisation du patrimoine naturel et culturel local, au renforcement de l'attractivité de ces territoires et à la création de nouvelles opportunités économiques pour les populations.

Dans une déclaration à la MAP, Kawtar Loukili, chef de service à la Division de l'action sociale (DAS) de la province d'Ouezzane, a expliqué que dans le cadre de la célébration de la glorieuse Fête du Trône, de la Fête de la Jeunesse et de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, des visites sur terrain ont été effectuées pour s'enquérir de certains projets programmés dans la province dans le cadre du troisième programme de l'INDH relatif à l'amélioration du revenu et l'inclusion économique des jeunes.

Elle a expliqué, dans ce sens, que l'INDH dans la province de Ouezzane a oeuvré à contribuer à la relance du secteur touristique, notamment le tourisme rural, et ce à travers l'équipement d'auberges et gîtes touristiques dans les communes de Mokrisset, Brikcha et Zghira, notant que ces projets ont contribué à créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et à les intégrer au marché du travail.



Parmi ces projets figure Djebli Club, une auberge écologique et résidence d'artistes située dans la commune de Mokrisset. Construite avec des matériaux locaux et selon des techniques traditionnelles, cette structure s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement, alliant tourisme écologique et accès à la culture.

Ouverte depuis une dizaine d'années, l'auberge met en avant les atouts touristiques de Mokrisset à travers des activités de plein air telles que les randonnées pédestres, cyclistes ou à cheval, a expliqué son fondateur Allae Hammioui, notant que le projet, qui a accueilli des visiteurs de plus de 46 nationalités, ambitionne de hisser la commune au rang de destination touristique de référence au niveau national.

De son côté, Kamal Lahlou a

pu développer, avec l'appui de l'INDH, son projet d'auberge Ibtissam Niamat dans la commune de Zghira. Il a, dans ce sens, fait savoir que l'établissement connaît un afflux croissant de visiteurs marocains et étrangers, estimant qu'avec l'amélioration des infrastructures routières et de l'accès, la région pourra attirer encore davantage de touristes et renforcer son positionnement en matière de tourisme rural.

Grâce à l'appui de l'INDH, Aziza El Moujahid a également pu faire prospérer son projet de tourisme rural, celui du gîte La Belle Étoile, situé à proximité du barrage d'Al Wahda, dans la commune de Zghira.

L'hébergement, qui offre une configuration idéale pour des séjours en groupe ou en famille, en-

registre un afflux croissant de touristes marocains et étrangers, séduits par son ambiance authentique, la vue sur le lac et le cadre naturel paisible, contribuant ainsi à l'essor touristique de cette région.

Il est à noter que selon la DAS de la province de Ouezzane, 94 projets ont été financés dans le cadre de l'axe relatif à l'économie sociale et solidaire, dont 31 projets féminins, avec une contribution de l'INDH de 9,68 millions de dirhams (MDH).

À travers ces projets, l'INDH réaffirme son rôle moteur dans la dynamisation du tissu économique local et la valorisation des potentialités territoriales, faisant de l'inclusion économique un vecteur essentiel du développement humain durable.

A 81 ans, DJ Gloria fait un carton dans les boîtes de nuit en Suède

Elle balance le beat et se lâche derrière les platines, mixant comme une pro dans sa combinaison à sequins qui scintille sous les lumières: à 81 ans, DJ Gloria fait vibrer les pistes de danse de Suède.

"Cela fait 16 ans que je suis DJ. Aujourd'hui, je suis très douée, à mon avis", dit-elle à l'AFP qu'elle accueille dans sa maison de retraite, située dans un quartier verdoyant du sud de Stockholm. "Il n'y a pas une seule personne que je ne puisse attirer sur le dancefloor", affirme cette grande femme aux cheveux blonds, aux yeux bleus et aux lèvres teintées de rouge.

DJ Gloria, de son vrai nom Madelein Mansson, fait salle comble dans les boîtes de nuit les plus huppées de Suède pour un public de plus de 50 ans - carte d'identité obligatoire! - attirant surtout des femmes qui ne demandent qu'à se déhancher.

Lors d'une de ses récentes soirées au club Josefina au bord de l'eau à Stock-



holm, sa programmation comprenait des tubes endiablés comme "Mamma Mia", "Funkytown", "Moves Like Jagger", et "I've Been Thinking About You". "Elle est fantastique", s'enthousiasme auprès de l'AFP Eva Jakobson,

63 ans, tout en reprenant son souffle.

"A son âge... Elle apporte tellement d'énergie et d'amour. Quand on a plus de 55 ans, ce n'est pas si facile de trouver un endroit où aller danser. Et Gloria a fait ça pour nous toutes", se réjouit-elle.

"C'est la meilleure DJ que j'aies jamais eue en Suède", assure elle. "Elle met toutes ces femmes avant. Elle les rend fortes. Regardez-elles, elles sont jeunes pour toujours! L'adore!"

Recettes

Feuilletés aux crevettes et fromage frais



Ingrédients:

- 12 mini feuillets à vol-au-vent ou 6 grands
- 250 à 300 g de crevettes décortiquées
- 2 gousses d'ail
- 1 cuillère à soupe de Parmesan râpé (facultatif)
- 1 cuillère à soupe de persil ciselé
- 150 g de fromage frais nature ou ail et fines herbes type Paysan Breton
- 1 à 2 cuillères à soupe de crème fraîche
- 1 cuillère à soupe de ciboulette ciselée
- 1 cuillère à thé d'échalote séchée (facultatif)
- Poivre
- Sel
- 2 cuillères à soupe de beurre

Préparation :

- Dans une poêle, faire chauffer le beurre puis ajouter l'ail râpé, laisser cuire légèrement puis ajouter les crevettes décortiquées. Laisser cuire quelques minutes des deux cotés puis saler, poivrer et ajouter le persil ciselé et réserver dans un bol.

- Dans un saladier, mélanger le fromage frais, le parmesan, la crème fraîche, les crevettes découpées en petit morceaux (laisser quelques unes pour la décoration) ainsi que la ciboulette ciselée finement et l'échalote séchée. Assaisonner de poivre du moulin idéalement et d'un tout petit peu de sel car les crevettes et le fromage frais sont déjà salés.

- Préchauffer le four à 180° C. Déposer les feuillets dans un plat allant au four. Enfourner pour 10 minutes environ pour les réchauffer.

- Laisser tiédir puis garnir avec la farce fromage frais-crevettes. Poursuivre la même opération jusqu'à épuisement des ingrédients.

Garnir les vols au vent avec une ou deux crevettes.

Servir les feuillets au fromage frais et aux crevettes accompagnés d'une bonne salade ou d'un velouté !

En pleine course-poursuite, il s'arrête dans une station-service et fait le plein d'essence

Il a profité de son avance. En pleine course-poursuite avec la police, un homme a pris le temps de s'arrêter faire le plein d'essence ce vendredi à Los Angeles (États-Unis), rapporte la chaîne locale ABC 7.

Le suspect a été repéré par les forces de l'ordre à bord d'une voiture volée et a été pris en chasse par plusieurs véhicules ainsi qu'un hélicoptère de la police peu avant 22 heures. L'homme roulait jusqu'à 160 km/h dans les rues de la ville, grimpant sur les trottoirs et slalomant entre les autres voitures.

À un moment, les fonctionnaires qui le poursuivaient ont ralenti et ont suivi le suspect de plus

loin. C'est là que le chauffard en a profité pour s'arrêter dans une station-service. Filmé par les caméras de l'hélicoptère qui le traquait et a fait le plein du réservoir en toute vitesse, il a fait le plein du réservoir en toute vitesse et a fait le plein du réservoir en toute vitesse.

La course-poursuite a ensuite repris belle. Arrivé sur un pont, le suspect est sorti de son véhicule et a pris la fuite à pied. La voiture a fini sa course dans un poteau électrique que l'homme disparaissait dans la nature. Selon les informations des forces de l'ordre, il n'a toujours pas été retrouvé à ce jour.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE OULTANA
CAIDAT IWARIDEN
AIT MANNA
COMMUNE TERRITORIALE
SIDI BOULKHALF
APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX

L'an deux mil vingt-cinq le 24 septembre 2025 à 10h ; il sera procédé, dans le bureau de Mr : le Président de la commune territoriale de sidi boukhalif au siège de la commune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°06/2025, Ayant pour objet : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PISTE EN BICOUCHE

D'UNE LONGUEUR DE 12.00 KM DE IMI N'TIZI A IMI N'OUAQUA, COMMUNE SIDI BOULKHALF
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés Publics site : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 200.00 Dhs (Trois Mille Deux cent dirhams).
L'estimation du cout des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 160 000.00Dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à

l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargés du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent Procéder à la soumission électronique
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5631/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE OULTANA
CAIDAT IWARIDEN AIT MANNA
COMMUNE TERRITORIALE

SIDI BOULKHALF
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE

L'an deux mille vingt-cinq le 24 septembre à 11 Heure ; il sera procédé, dans le bureau de Mr : le Président de la commune territoriale de sidi boukhalif au siège de la commune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N° 07/2025/CTSB, Ayant pour objet :

ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TRANSPORT SCOLAIRE AU PROFIT DE LA COMMUNE SIDI BOULKHALF

Les dossiers d'appel d'of-

fres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics : site : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 000,00 Dhs (Huit mille dirhams).

L'estimation du cout des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 400.000,00 Dhs

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 ; 31 et 32 du Décret n° 2-22-431 du 15

chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.
Les concurrents doivent être :

Obligatoirement déposer leurs plis électroniquement Via le portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 5632/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE RABAT-SALE-KENITRA
PREFECTURE DE SALE
COMMUNE DE AMEUR

AVIS DE DEPOT

Il est porté à la connaissance du public que le projet du plan d'aménagement (plan et règlement) des Communes d'AMEUR - SIDI ABI AIKANADIL a été déposé au siège de la commune sis à douar Brahma, Ameur et ce pendant une période d'un mois à partir du mardi 09/09/2025 à cet effet un dossier et un registre seront mis à la disposition du public afin de déposer leurs observations au même siège et pendant les horaires officiels du travail.

N° 5633/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N°05/2025/DRH

Le Mardi 23 septembre 2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Humaines sis Avenue Hassan II Complexe Dbagh (3ème étage) à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°05/2025/DRH relatif à l'organisation d'une formation sur le team building : libérer la puissance du collectif au profit du personnel du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts- Département de l'Agriculture- à Rabat (lot unique)

Ce lot est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023) portant application des dispositions de l'article 148 du décret précité.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Lot unique** : (324 000,00 DH TTC), trois cent vingt-quatre mille dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Lot unique** : (6480,00 DH), six mille quatre cent quatre-vingt dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 11 du règlement de consultation.

N° 5634/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale

Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat - Sale - Kenitra
الجهة الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بمنطقة الرباط-السلامة-الكنيطرة
Service des Ressources Humaines et Contentieux
مصلحة الموارد البشرية والمناقصات

إعلان

تنظم وزارة الصحة والحماية الاجتماعية بالمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-السلامة-الكنيطرة يوم الأحد 05 أكتوبر 2025، على الساعة التاسعة (09:00) صباحا، مباراة للتوظيف في الدرجة الأولى (سلم 10) ضمن أطر مهنية المرخصين وتقنيي الصحة.

مركز المهارات:
تجرى المباراة المذكورة بالمركز التاني، المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4,5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم-الرباط.
عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عند المناصب الشباري بشأنها 190 منصبا موزعة حسب التخصصات المطلوبة وفقا لجدول المرفق. ويحتفظ ب 25% من المناصب للمفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرون على صفة مقلوب، أو مكملو الألة، أو عسكري قديم، أو محارب قديم، و7% منها لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة.

شروط الترشح:
تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجاري والحاصلين على دبلوم الإجازة المسلم من قبل أحد المعاهد العليا للمهن التمريضية وتقنيات الصحة أو دبلوم الدولة للتطوير الأول للدراسات شبه الطبية المسلم من قبل أحد معاهد تأهيل الأطر في الميدان الصحي التابعين لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية أو إحدى الهيئات أو الدبلومات المعادلة لها وفق للتعليمات الجاري بها العمل.

طريقة الترشح:
يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

1. التسجيل في الموقع الإلكتروني:
يتم على المترشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بمباراة التوظيف في الدرجة الأولى (سلم 10) ضمن أطر مهنية المرخصين وتقنيي الصحة الموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وإرفاقه في ملف الترشح.
 2. إيداع ملف الترشح:
تودع ملفات الترشح وجوبا على البريمنة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma، ويعد يوم الاثنين 22 شتنبر 2025 على الساعة الرابعة والنصف (16:30) زوالا آخر أجل لإيداع ملفات الترشح، وكل ملف ترشح يتم إيداعه بعد ذلك على البريمنة الإلكترونية يعتبر لائها.
 3. لوائح المترشحين المؤهلين لاجتياز المباراة:
تنشر لوائح المترشحين المؤهلين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma على الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma، وتصبح هذه اللوائح بنائية بعد يومين من نشرها.
- يعتبر لائها كل ملف ترشح ناقصه إحدى الوثائق المطلوبة.
 - يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي لهذا الغرض بائها وغير قابل للتعديل.
 - يعتبر لائها كل ملف ترشح يودع على البريمنة الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات.
 - تعدد لوائح المترشحين مرتين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب الشباري في شأنها من بين المترشحين الحاصلين على معدل لا يقل عن 20.
 - يعين للمترشحين الناجحون حسب الاستحقاق بالتدوير الترابي بالمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-السلامة-الكنيطرة.

جدول توزيع عدد المناصب المفتوحة حسب التخصصات المطلوبة لمباراة توظيف مرضي وتقنيي الصحة من الدرجة الأولى (سلم 10) دورة 05 أكتوبر 2025 -

القطر	إطار المرخصين			إطار الليالة			إطار تقنيي الصحة		
	ممرضات متخصصات	ممرضات متاهلات	ممرضات في الصحة النفسية	تقنيي الأشعة	تقنيي الأشعة	مختبري الصيدلانية			
مجموع المناصب حسب التخصص	100	10	10	10	10	30	10	10	10
المجموع	130			30			30		

لغزوة: رتبة الرتبة، مقر الال مرافق الرباط / Adresse : Rue Azilala, secteur 20 Hay Ryad, Rabat /
Tél : 853757178/06 - Fax : 8537571785 - Email : rsb.rabat@gmail.com

N° 333/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-
CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N°116/2025/CHUIRC
Le 14/10/2025 à 9 heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux de la Direction du
Centre Hospitalo-Universi-
taire Ibn Rochd, sis à 8,
Rue Lahcen EL ARJOUN-
Casablanca, à l'ouverture
des plis relatifs à l'Appel
d'offres ouvert internatio-
nal sur offres des prix n°
116/2025/CHUIRC du
14/10/2025 pour :

ACHAT DE MATERIEL
MEDICO TECHNIQUE
DE LABORATOIRE POUR
L'HOPITAL IBN ROCHD
RELEVANT DU CENTRE
HOSPITALO-UNIVERSI-
TAIRE IBN ROCHD DE
CASABLANCA - Centre
Hospitalo-Universitaire
Ibn Rochd- Casablanca.

- Lot n°1 : Station de caryo-
typage complète
- Lot n°2 : SYSTEME DE
PCR DIGITALE
- Lot n°3 : CENTRIFU-
GEUSE DE MICRO-
PLAQUES
- Lot n°4 : THERMOCY-
CLEUR POUR PCR EN
SYSTEME DE 3 BLOCS
- Lot n°5 : GENERATEUR
POUR ELECTROPHO-
RESE
- Lot n°6 : Cuve horizon-
tale d'électrophorèse
- Lot n°7 : PH METRE
- Lot n°8 : BAIN-MARIE A
AGITATION
- Lot n°9 : AGITATEUR
THERMOSTATE
- Lot n°10 : STATION
D'ASPIRATION
- Lot n°11 : AGITATEUR
TRIDIMENSIONNEL
TYPE 1
- Lot n°12 : AGITATEUR
VORTEX A VITESSE
CONTINU
- Lot n°13 : Système de
traitement d'hybridation
de lames (Hybridizer)
- Lot n°14 : INCUBATEUR
A CO2
- Lot n°15 : SYSTEME
D'EAU PURE ET ULTRA-
PURE
- Lot n°16 : EXTRACTEUR
A U T O M A T I Q U E
D'ACIDE NUCLEIQUE
- Lot n°17 : ENCEINTE
DETAILED MANUEL
DE CHROMOSOMES
- Lot n°18 : CONGELA-
TEUR ULTRA-BASSE
TEMPERATURE POUR
LABORATOIRE DE BIO-
LOGIE MOLECULAIRE
- Lot n°19 : CENTRIFU-
GEUSE REFRIGEREE
POUR TUBES 50 ML,
15ML, 1,5/2ML
- Lot n°20 : AGITATEUR
CHAUFFANT
- Lot n°21 : MICRO-CEN-
TRIFUGEUSE
- Lot n°22 : MICROSCOPE
OPTIQUE TRINOCU-
LAIRE
- Lot n°23 : SPECTRO-
PHOTOMETRE TYPE 4
- Lot n°24 : BALANCE
ANALYTIQUE
- Lot n°25 : CENTRIFU-
GEUSE CYTOSPIN
- Lot n°26 : ETUVE BAC-

TERIOLOGIQUE TYPE 3
- Lot n°27 : ETUVE BAC-
TERIOLOGIQUE SUR
PIETEMENT A ROU-
LETTES TYPE 1
- Lot n°28 : ETUVE DE LA-
BORATOIRE TRES
GRANDE CAPACITE
- Lot n°29 : POSTE DE SE-
CURITE MICROBIOLO-
GIQUE TYPE 2
- Lot n°30 : SYSTEME
BROYEUR HOMOGENEI-
SATEUR
- Lot n°31 : CONGELA-
TEUR -20 à -30°C
- Lot n°32 : CONGELA-
TEUR -70°C à -90°C
- Lot n°33 : ARMOIRE RE-
FRIGERANT DE LABO-
RATOIRE
- Lot n°34 : BALANCE DE
LABORATOIRE MONO-
PLATEAU
- Lot n°35 : PLATINE DE
SECHAGE POUR LAMES
TYPE 1
- Lot n°36 : CENTRIFU-
GEUSE POUR MICRO-
TUBES PCR
- Lot n°37 : AGITATEUR
ORBITAL
- Lot n°38 : AGITATEUR
MAGNETIQUE
- Lot n°39 : APPAREIL A
EAU DISTILLEE
- Lot n°40 : AUTOMATE
DE DILUTION ET DE
DISTRIBUTION DE FOR-
MOL
- Lot n°41 : Appareil de
distribution de paraffine
- Lot n°42 : Cryostat
- Lot n°43 : ETUVE DE
SECHAGE POUR APPLI-
CATION EN HISTOLO-
GIE TYPE 1
- Lot n°44 : MICRO-
SCOPE TRINOCULAIRE
INCLINABLE LED
SUPER GRAND CHAMP
26.5 A DOUBLE OBSER-
VATEUR
- Lot n°45 : HOTTE A FLUX
LAMINAIRE TYPE 1
- Lot n°46 : SYSTEME DE
MACROSCOPIE
- Lot n°47 : APPAREIL DE
CIRCULATION EN MI-
ROIR AVEC APPAREIL
D'INCLUSION
- Lot n°48 : Appareil de co-
loration
- Lot n°49 : Laveur de
plaque ELISA
- Lot n°50 : Réfrigérateur
de laboratoire 2-8°C
- Lot n°51 : Distillateur en
Inox automatique avec
réservoir intégré
- Lot n°52 : CENTRIFU-
GEUSE GRANDE CAPA-
CITE 5000 TOURS PAR
MINUTE
- Lot n°53 : REFRIGERA-
TEUR DE LABORATOIRE
TYPE 1
- Lot n°54 : BAIN MARIE
TYPE 3
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.
ma.

* L'estimation des coûts
des prestations établies par
le maître d'ouvrage est
fixée comme suit :

- Lot n°1: 4 560 000.00 DHS
TTC (Quatre million cinq
cent soixante mille di-
rhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°2: 600 000.00 DHS
TTC (Six cent mille di-
rhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°3: 19 440.00 DHS
TTC (Dix-neuf mille quatre
cent quarante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°4: 240 000.00 DHS
TTC (Deux cent quarante
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°5: 65 000.00 DHS
TTC (Soixante-cinq mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°6: 5 600.00 DHS
TTC (Cinq mille six cents
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°7: 28 800.00 DHS
TTC (Vingt-huit mille huit
cents dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°8: 144 000.00 DHS
TTC (Cent quarante-quatre
mille dirhamms toutes
taxes comprises)
- Lot n°9: 120 000.00 DHS
TTC (Cent vingt mille di-
rhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°10: 60 000.00 DHS
TTC (Soixante mille di-
rhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°11: 50 000.00 DHS
TTC (Cinquante mille di-
rhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°12: 7 200.00 DHS
TTC (Sept mille deux cents
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°13: 80 500.00 DHS
TTC (Quatre-vingt mille
cinq cents dirhamms toutes
taxes comprises)
- Lot n°14: 83 940.00 DHS
TTC (Quatre-vingt-trois
mille neuf cent quarante
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°15: 100 000.00 DHS
TTC (Cent mille dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°16: 192 000.00 DHS
TTC (Cent quatre-vingt-
deux mille dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°17: 1 188 000.00
DHS TTC (Un million cent
quatre-vingt-huit mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°18: 349 200.00 DHS
TTC (Trois cent quarante-
neuf mille deux cents di-
rhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°19: 250 000.00 DHS
TTC (Deux cent cinquante
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°20: 7 800.00 DHS
TTC (Sept mille huit cents
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°21: 160 000.00 DHS
TTC (Cent soixante mille
dirhamms et un centime
toutes taxes comprises)
- Lot n°22: 192 000.00 DHS
TTC (Cent quatre-vingt-
deux mille dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°23: 240 667.20 DHS
TTC (Deux cent quarante
mille six cent soixante-sept
dirhamms et vingt centimes
toutes taxes comprises)
- Lot n°24: 30 616.80 DHS
TTC (Trente mille six cent
seize dirhamms et quatre-
vingt centimes toutes
taxes comprises)
- Lot n°25: 96 000.00 DHS
TTC (Quatre-vingt-seize
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°26: 36 000.00 DHS
TTC (Trente-six mille di-

rhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°27: 72 000.00 DHS
TTC (Soixante-douze mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°28: 192 000.00 DHS
TTC (Cent quatre-vingt-
deux mille dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°29: 180 000.00 DHS
TTC (Cent quatre-vingt
mille dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°30: 42 000.00 DHS
TTC (Quarante-deux mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°31: 468 000.00 DHS
TTC (Quatre cent soixante-
huit mille dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°32: 468 000.00 DHS
TTC (Quatre cent soixante-
huit mille dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°33: 180 000.00 DHS
TTC (Cent quatre-vingt
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°34: 24 000.00 DHS
TTC (Vingt-quatre mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°35: 216 000.00 DHS
TTC (Deux cent seize mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°36: 156 000.00 DHS
TTC (Cent cinquante-six
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°37: 72 000.00 DHS
TTC (Soixante-douze mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°38: 80 000.00 DHS
TTC (Quatre-vingt mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°39: 29 780.00 DHS
TTC (Vingt-neuf mille sept
cent quatre-vingt dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°40: 95 000.00 DHS
TTC (Quatre-vingt-quinze
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°41: 135 000.00 DHS
TTC (Cent trente-cinq
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°42: 360 000.00 DHS
TTC (Trois cent soixante
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°43: 52 800.00 DHS
TTC (Cinquante-deux
mille huit cents dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°44: 550 440.00 DHS
TTC (Cinq cent cinquante
mille quatre cent quarante
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°45: 216 000.00 DHS
TTC (Deux cent seize mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°46: 1 200 000.00
DHS TTC (Un million deux
cent mille dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°47: 840 000.00 DHS
TTC (Huit cent quarante
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°48: 600 000.00 DHS
TTC (Six cent mille di-
rhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°49: 96 000.00 DHS
TTC (Quatre-vingt-seize
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°50: 126 000.00 DHS
TTC (Cent vingt-six mille
dirhamms toutes taxes
com-

prises)
- Lot n°51: 34 000.01 DHS
TTC (Trente-quatre mille
dirhamms et un centime
toutes taxes comprises)
- Lot n°52: 100 000.00 DHS
TTC (Cent mille dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°53: 299 999.99 DHS
TTC (Deux cent quatre-
vingt-dix-neuf mille neuf
cent quatre-vingt-dix-neuf
dirhamms et quatre-vingt-
dix-neuf centimes toutes
taxes comprises)
- Lot n°54: 28 800.00 DHS
TTC (Vingt-huit mille huit
cents dirhamms toutes taxes
comprises)
* L'estimation du coût de la
maintenance annuelle éta-
blie par le maître d'ou-
vrage est fixée comme suit :
- Lot n°1 : 319 200.00 DHS
TTC (Trois cent dix-neuf
mille deux cents dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°2 : 42 000.00 DHS
TTC (Quarante-deux mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°3 : 1 360.80 DHS
TTC (Mille trois cent
soixante dirhamms et qua-
tre-vingts centimes
toutes taxes comprises)
- Lot n°4 : 16 800.00 DHS
TTC (Seize mille huit cents
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°5 : 4 550.00 DHS
TTC (Quatre mille cinq
cent cinquante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°6 : 392.00 DHS TTC
(trois cent quatre-vingt-
deux dirhamms toutes
taxes comprises)
- Lot n°7 : 83 160.00 DHS
TTC (Quatre-vingt-trois
mille cent soixante di-
rhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°8 : 24 444.00 DHS
TTC (Vingt-quatre mille
quatre cent quarante-qua-
tre dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°9 : 16 846.70 DHS
TTC (Seize mille huit cent
quarante-six dirhamms et
soixante-dix centimes
toutes taxes comprises)
- Lot n°10 : 5 040.00 DHS
TTC (Cinq mille quatre
cent quarante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°11 : 3 500.00 DHS
TTC (Trois mille cinq cents
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°12 : 13 440.00 DHS
TTC (Treize mille quatre
cent quarante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°13 : 5 635.00 DHS
TTC (Cinq mille six cent
trente-cinq dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°14 : 135 000.00 DHS
TTC (Cent trente-cinq
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°15 : 135 000.00 DHS
TTC (Cent trente-cinq
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°16 : 13 440.00 DHS
TTC (Treize mille quatre
cent quarante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°17 : 83 160.00 DHS
TTC (Quatre-vingt-trois
mille cent soixante di-
rhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°18 : 24 444.00 DHS
TTC (Vingt-quatre mille
quatre cent quarante-qua-
tre dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°19 : 16 846.70 DHS
TTC (Seize mille huit cent
quarante-six dirhamms et
soixante-dix centimes
toutes taxes comprises)
- Lot n°20 : 5 040.00 DHS
TTC (Cinq mille quatre
cent quarante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°21 : 13 440.00 DHS
TTC (Treize mille quatre
cent quarante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°22 : 12 600.00 DHS
TTC (Douze mille six cents
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°23 : 32 760.00 DHS
TTC (Trente-deux mille
sept cent soixante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°24 : 32 760.00 DHS
TTC (Trente-deux mille
sept cent soixante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°25 : 32 760.00 DHS
TTC (Trente-deux mille
sept cent soixante dirhamms
toutes taxes comprises)

toutes taxes comprises)
- Lot n°26 : 12 600.00 DHS
TTC (Douze mille six cents
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°27 : 6 650.00 DHS
TTC (Six mille six cent
cinquante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°28 : 9 450.00 DHS
TTC (Neuf mille quatre
cent cinquante dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°29 : 25 200.00 DHS
TTC (Vingt-cinq mille
deux cents dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°30 : 3 696.00 DHS
TTC (Trois mille six cent
quatre-vingt-seize dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°31 : 15 120.00 DHS
TTC (Quinze mille cent
vingt dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°32 : 84 000.00 DHS
TTC (Quatre-vingt-quatre
mille dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°33 : 58 800.00 DHS
TTC (Cinquante-huit mille
huit cents dirhamms
toutes taxes comprises)
- Lot n°34 : 42 000.00 DHS
TTC (Quarante-deux mille
dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°35 : 6 720.00 DHS
TTC (Six mille sept cent
vingt dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°36 : 8 820.00 DHS
TTC (Huit mille huit cent
vingt dirhamms toutes taxes
comprises)
- Lot n°37 : 20 999.99 DHS
TTC (Vingt mille neuf cent
quatre-vingt-dix-neuf di-
rhamms et quatre-vingt-
dix-neuf centimes toutes taxes
comprises)
* Les concurrents sont dis-
pensés de fournir un cau-
tionnement provisoire.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
30-32 34 du décret n° 2-22-
431 du 15 chaâbane 1444 (8
mars 2023), relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Le dépôt de la documenta-
tion technique accompa-
gnée des certificats
d'enregistrement des dis-
positifs médicaux et des
annexes N° 4 -5 et 6 dû-
ment remplis (voir l'article
13 du règlement de consul-
tation) exigés par le do-
ssier d'appel d'offres
doivent être déposés au
service des Equipements et
Fournitures à la Direction
du Centre Hospitalo-Universi-
taire Ibn Rochd, sis à 8
rue Lahcen El Arjoun -
Casablanca au plus tard le
jour ouvrable précédant la
date d'ouverture des plis
ou remis séance tenante au
président de la commis-
sion d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°5 du règle-
ment de consultation.

N° 5635/PA

CONSTITUTION D'UNE SARLAU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/08/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARLAU, dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: « EXOTIC FRAGRANCES» SARLAU A.U.
OBJET : NEGOCIANT SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.
DUREE : 99 Année, à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
• MR BERRADA MOHAMED : 1000 PARTS SOCIALES TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est

gérée par MR BERRADA MOHAMED pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28/08/2025 sous le N°986271 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro 691413
Pour Extrait et Mention LA GERANCE N° 5638/PA

GENERAL DISPO SARL I - Aux termes de trois actes S. S. P datés respectivement le 03/06/2025 et 04/06/2025 de la société "GENERAL DISPO" SARL., au capital social de 100.000,00 DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, 128, RUE EL ARAAR, ETAGE 2, BUREAU 6, il a été décidé ce qui suit :
1°) La cession de la totalité des parts sociales mille (333) parts sociales de MME KHADIJA FADILI à MR HOUSSINE SADDIK,
2°) L'acceptation de la dé-

mission de MR. RE-DOUANE SALMOUN de ses fonctions de GERANT unique de la société,
3°) La nomination de MR. HOUSSINE SADDIK Gérant unique de la société pour une durée illimitée,
4°) La modification de l'objet social de social de la société à toute activité de la fabrication de produits cosmétiques et d'hygiène ainsi que la commercialisation de compléments alimentaires.
5°) La modification des articles 1, 5, 6 et 7 des statuts de la société.
6°) La mise à jour des nouveaux statuts de la société GENERAL DISPO SARL.
II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27/08/2025 sous le N°986093
LA GERANCE N° 5639/PA

PNEUMATIQUE ABOU BRAHIM SARL
I) Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire datée du

12/08/2024 de la société PNEUMATIQUE ABOU BRHAIM SARL, en cours de dissolution, au capital de 100.000,00 DHS dont le siège social est au 22, HAY EL HOUDA, AVENUE MEKDAD LAHRIZI, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :
1°) la clôture définitive de la liquidation de la société ;
2°) Le quitus définitif et sans réserve accordé au liquidateur ;
3°) la radiation de la société du registre de commerce ;
II) Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce le 27/08/2025 sous le N° 986095
LE LIQUIDATEUR N° 5640/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
COMMUNE D'ESSAOUIRA
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

CONSTITUTION D'UNE SARLAU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/08/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARLAU, dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: « COQUILLAGE SYNDIC » SARLAU
OBJET : AGENCE IMMOBILIERE - SYNDIC D'IMMEUBLE
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.
DUREE : 99 Année, à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libé-

rées en espèce et réparties comme suit :
• MME HASNAE EL JERARI : 1000 PARTS SOCIALES TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MME HASNAE EL JERARI pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28/08/2025 sous le N°986270 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro 691415
Pour Extrait et Mention LA GERANCE N° 5641/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
COMMUNE D'ESSAOUIRA
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 14ICE/2025

Le 23/09/2025 à 11H00 (Onze heures), il sera procédé, au bureau de la division des affaires technique de la Commune d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour Entretien de la voirie urbaine à la commune d'Essaouira
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés publics de la Commune d'Essaouira
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 73 500,00 dhs (soixante treize mille cinq cent dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 4 902 000,00 Dh (Quatre million neuf cent deux mille dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,32 et 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers, par courrier électronique via le portail des marchés public « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique comprenant:
Les entreprises doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe	Qualification
B	3	B12

N° 5637/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CAIDAT GHIATA AL GHARBIA
COMMUNE GHIATA AL GHARBIA**



Avis de dépôt
du projet de plan d'aménagement de la ville
d'Oued Amllil et d'une partie de sa zone périphérique.

deuxième annonce

Conformément à la loi n° 12.90 relative à l'urbanisme, promulguée par le dahir n° 1.92.31 du 15 Dhou al-Hijja 1412 (17 juin 1992), et au décret n° 2.92.832 du 14 octobre 1993 portant application de ladite loi, tels que modifiés et complétés.

Le Président du Conseil de GHIATA AL GHARBIA informe le grand public de l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de plan d'aménagement de la ville d'Oued Amllil et d'une partie de sa zone périphérique n° AUTT/24/101 (plan et règlement), Pendant un délais d'un (01) Mois à compter du03 septembre 2025.... au02 octobre 2025.....

Un dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés seront tenus à la disposition du Public au siège de la Commune aux heures d'ouvertures des bureaux.

N° 5636/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061
Casa Voyageurs	Départ	06.00	07.00	08.00	09.00	10.00	11.00	12.00	14.00	15.00	16.00	17.00	18.00	20.00	21.00
Rabat	Arrivée	06.45	07.45	08.45	09.45	10.45	11.45	12.45	14.45	15.45	16.45	17.45	18.45	19.45	20.45
Agdal	Départ	06.50	07.50	08.50	09.50	10.50	11.50	12.50	14.50	15.50	16.50	17.50	18.50	19.50	20.50
Kénitra	Arrivée	07.17	08.17	09.17	10.17	11.17	12.17	13.17	15.17	16.17	17.17	18.17	19.17	20.17	21.17
Tanger	Départ	07.20	08.20	09.20	10.20	11.20	12.20	13.20	15.20	16.20	17.20	18.20	19.20	20.20	21.20
Tanger	Arrivée	08.10	09.10	10.10	11.10	12.10	13.10	14.10	16.10	17.10	18.10	19.10	20.10	21.10	22.10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061
Tanger	Départ	06.00	07.00	08.00	09.00	10.00	11.00	12.00	14.00	15.00	16.00	17.00	18.00	19.00	20.00
Kénitra	Arrivée	06.50	07.50	08.50	09.50	10.50	11.50	12.50	14.50	15.50	16.50	17.50	18.50	19.50	20.50
Rabat	Départ	06.53	07.53	08.53	09.53	10.53	11.53	12.53	14.53	15.53	16.53	17.53	18.53	19.53	20.53
Agdal	Arrivée	07.20	08.20	09.20	10.20	11.20	12.20	13.20	15.20	16.20	17.20	18.20	19.20	20.20	21.20
Casa Voyageurs	Départ	07.25	08.25	09.25	10.25	11.25	12.25	13.25	15.25	16.25	17.25	18.25	19.25	20.25	21.25
Casa Voyageurs	Arrivée	08.10	09.10	10.10	11.10	12.10	13.10	14.10	16.10	17.10	18.10	19.10	20.10	21.10	22.10

* trains ne circulant pas les Samedis, Dimanches et jours fériés

** trains circulant uniquement les Vendredis, Dimanches et jours fériés



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Portrait



Jair Bolsonaro, l'ultra-conservateur qui met sous tension la démocratie brésilienne

Au long de sa carrière, il a assumé sa nostalgie de la dictature au Brésil. Devenu président, il a défié les institutions. Jair Bolsonaro risque désormais la prison pour un présumé projet de

coup d'Etat. Le capitaine à la retraite n'a jamais renié les années de plomb de la dictature militaire (1964-1985), dont à ses yeux "l'erreur a été de torturer et non de tuer" les dissidents. Cette déclaration datant de 2016, trois ans avant le début de son mandat à la tête de la première puissance d'Amérique latine (2019-2022), illustre son style, riche en sorties misogynes, racistes ou homophobes.

Le soutien tonitruant du président américain Donald Trump n'y peut rien : la phase finale de son procès historique s'ouvre mardi devant la Cour suprême. A 70 ans, le leader de la droite et de l'extrême droite brésiliennes est accusé d'avoir voulu empêcher l'investiture de son rival de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, son tombeur au scrutin de 2022. Il clame son innocence et en-court quelque 40 ans de prison. Un risque vertigineux et une menace de mort politique pour celui qui est déjà inéligible jusqu'en 2030 pour désinformation électorale. Pour accéder aux sommets, ce populiste à la syntaxe approximative, qui aime à se présenter en Brésilien ordinaire en short et maillot de foot, s'était habilement assuré le soutien des puissants lobbies de l'agronégoce et des évangéliques.

Une ascension en famille. Né le 21 mars 1955 dans la région de Sao Paulo,

Bolsonaro a eu cinq enfants avec trois femmes différentes. Les quatre premiers se sont lancés en politique. De la dernière, l'unique fille, Laura, il a dit qu'il l'a engendrée dans un moment de "faiblesse". Avec ses garçons et sa dernière épouse Michelle - une fidèle évangélique âgée de 27 ans de moins que ce catholique -, il forme un clan redoutablement efficace. Par ses contacts entretenus avec l'administration Trump, son fils Eduardo, installé aux Etats-Unis et soutenu financièrement par son père, revendique d'avoir pesé dans les sanctions infligées par Washington au Brésil. Référence avouée de l'ancien chef d'Etat brésilien, Donald Trump a infligé des surtaxes douanières punitives au pays, en représailles à une supposée "chasse aux sorcières" contre son allié. S'il promet de "rétablir l'ordre" à son investiture en janvier 2019, le mandat de celui qui avait été élu député continûment à partir de 1991 est émaillé de crises, malgré un bilan économique plutôt positif. Jugée calamiteuse par les experts, sa gestion de la pandémie de Covid-19, qui fait près de 700.000 morts au Brésil, donne lieu à d'intenses bras de fer avec la Cour suprême.

Climato-sceptique, il laisse la déforestation en Amazonie bondir. Au deuxième tour en 2022, il perd d'un cheveu. Groggy, il rejoint la Floride deux

janvier 2023, des milliers de sympathisants bolsonaristes prennent d'assaut les lieux de pouvoir, appelant - en vain - à une intervention militaire. Une scène qui rappelle l'assaut du Capitole deux ans plus tôt par des partisans de son "ami" Donald Trump.

A l'approche du dénouement de son procès, Jair Bolsonaro est affaibli comme jamais. Après avoir subi à la mi-juillet, selon ses propres termes, la "suprême humiliation" d'un bracelet électronique, privé de réseaux sociaux dont il usait à profusion, il est assigné à résidence. Il accumule les problèmes de santé, découlant d'un attentat à l'arme blanche qu'il avait subi durant la campagne présidentielle de 2018. Il s'en était sorti avec de graves blessures à l'abdomen.

En mai, il a été soumis à une lourde intervention chirurgicale. Paradoxe pour lui qui aime à poser en homme fort, il n'a pas hésité à se montrer en état de faiblesse, exhibant sondes, tubes et cicatrices dans des vidéos très crues. Dernier coup dur, il est à présent interdit de contact avec son fils Eduardo: tous deux sont menacés d'inculpation pour entrave au procès du père. "Ma famille a été persécutée, visée par des enquêtes et ridiculisée dans les médias, sans pitié ni compassion", se lamentait Jair Bolsonaro il y a quelques

“

Jugée calamiteuse par les experts, sa gestion de la pandémie de Covid-19, qui fait près de 700.000 morts au Brésil, donne lieu à d'intenses bras de fer avec la Cour suprême.



S.M le Roi adresse un message de félicitations aux membres de la sélection nationale de football des joueurs locaux

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations aux membres de la sélection nationale de football des joueurs locaux, vainqueurs du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN-2024).

Dans ce message, SM le Roi souligne avoir suivi avec une grande fierté et enthousiasme "votre victoire bien méritée à la finale de la huitième édition du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN-2024), organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda frères".

"C'est un motif de joie et de fierté de vous adresser Nos chaleureuses félicitations pour ce sacre continental, le troisième du genre, qui conforte les exploits et performances continentaux exceptionnels réalisés récemment par le football marocain, saluant les efforts de l'ensemble des composantes de l'équipe nationale, joueurs, entraî-

neurs et staffs technique, médical et administratif, ainsi que des dirigeants de la Fédération Royale Marocaine de Football", écrit le Souverain.

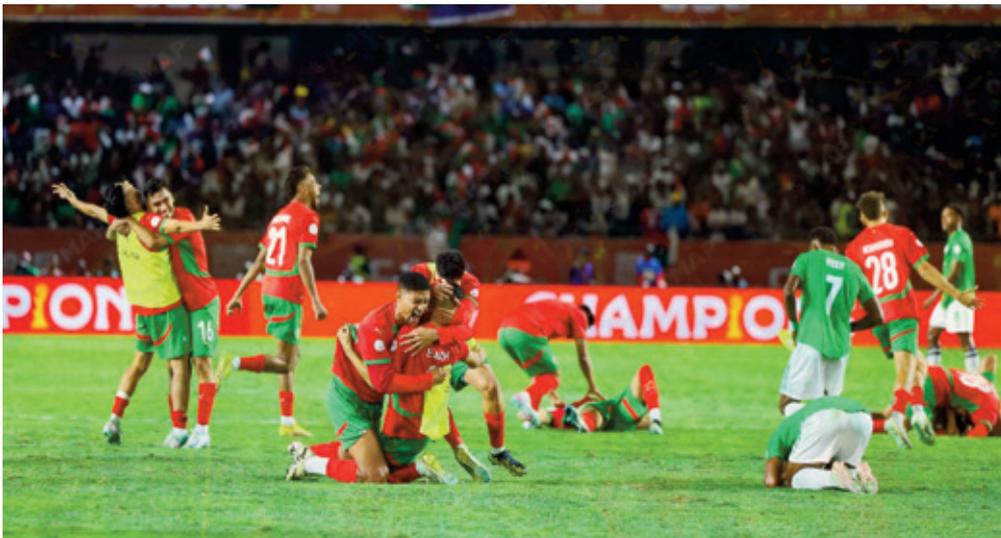
Sa Majesté le Roi fait part, dans ce sens, de Sa grande considération pour leurs contributions efficaces et empreintes de l'esprit de patriotisme sincère en vue de remporter ce nouveau sacre africain qui constituera, sans nul doute, "une forte source de motivation pour nos différents sélections et clubs sportifs pour aller de l'avant, imprégnés de la culture de la victoire, afin de décrocher davantage de titres".

Tout en réitérant Ses félicitations aux membres de la sélection nationale pour cette victoire méritée, Sa Majesté le Roi implore le Tout-Puissant de leur accorder plein succès dans leur carrière sportive prometteuse, tout en les assurant de Sa Haute sollicitude et bienveillance.



Le foot national reconquiert le sommet continental

Le CHAN en prélude à la CAN



Nairobi s'est transformée samedi soir en théâtre d'exploits et d'émotions. Dans l'antré bouillonnante du stade Kasarani, les Lions de l'Atlas ont écrit une nouvelle page de leur histoire dorée en dominant Madagascar sur le score de trois buts à deux, s'adjudicant ainsi le Championnat d'Afrique des nations pour la troisième fois. Avec ce nouveau triomphe, le Maroc devient la première sélection à hisser à trois reprises ce prestigieux trophée, après les sacres de 2018 et 2020, confirmant plus que jamais son statut de référence absolue du football africain local.

Dès l'entame, les intentions étaient claires. Les hommes de Tarek Sektioui, portés par une envie féroce, se sont jetés vers l'avant. Oussama Lamlioui aurait pu ouvrir la marque dès la deuxième minute après un face-à-face avec le gardien malgache, mais sa frappe croisée échouait à quelques centimètres du cadre. Le football, pourtant, ne pardonne rien, et c'est Madagascar qui, contre le cours du jeu, frappait la première par Ma-

nahantsaou à la neuvième minute, plongeant les Marocains dans un court instant de steup.

Loin de sombrer, les Lions de l'Atlas ont retrouvé souffle et sérénité en resserrant les lignes et en exploitant les couloirs avec insistance. La récompense arrivait peu après, à la 27ème minute, grâce à Youssef Mehri, qui égalisait d'un coup de tête limpide, rappelant que ce Maroc-là refuse de courber l'échine. A mesure que le match avançait, les Lions retrouvaient leur tempo, étouffant l'adversaire par un pressing haut et une circulation de balle incisive. Juste avant la pause, Oussama Lamlioui surgissait enfin pour inscrire le deuxième but marocain, couronnant une première période où les hommes de Sektioui avaient su corriger leurs errements initiaux pour imposer leur loi.

La seconde mi-temps s'ouvrait sur le même ton, avec un Maroc agressif, conquérant, déterminé à tuer le match. Lamlioui, encore lui, manquait de peu le break à la 48ème minute, sa tentative repoussée par un gardien malgache héroïque. Mais si les Marocains in-

sistaient, Madagascar n'abandonnait pas et trouvait l'égalisation à la 68ème minute par Rakotondrabe, offrant à la finale une tension dramatique digne des grandes soirées africaines.

Alors que la rencontre semblait glisser vers un scénario piégeux, le destin choisit son héros. A la 80ème minute, Lamlioui décochait une frappe splendide, une reprise osée du milieu de terrain qui s'envolait telle une météorite pour se loger dans les filets adverses. Un geste d'anthologie, un but qui restera gravé comme l'instant de bascule d'une finale inoubliable. La clameur marocaine résonna dans les travées de Kasarani, scellant définitivement un triomphe forgé dans la douleur et l'éclat du talent.

La victoire du Maroc ne relève pas du hasard d'un soir. Elle incarne le fruit d'un projet pensé, construit et méticuleusement exécuté. Depuis plusieurs années, la Fédération Royale marocaine de football a entrepris de transformer ses structures et d'investir massivement dans la formation. Le CHAN gagné à Nairobi n'est qu'un maillon d'une

chaîne impressionnante de succès récents : titre continental en U17, sacre en U23, triomphes en futsal masculin et féminin, finales et podiums dans presque toutes les catégories. Rarement une nation aura affiché une telle constance et une telle omniprésence sur toutes les scènes africaines.

Ce troisième CHAN symbolise aussi la profondeur et la vitalité du réservoir marocain. Là où d'autres pays peinent à construire sur la durée, le Maroc aligne génération après génération des équipes compétitives, habitées par un état d'esprit conquérant. La victoire de Nairobi témoigne de cette ambition farouche de dominer, mais aussi d'un savoir-faire collectif où chaque joueur, du gardien à l'attaquant, contribue à un édifice solide et cohérent.

Tarek Sektioui, à la tête de cette équipe locale, a su incarner le rôle de chef d'orchestre lucide. Sa gestion tactique fut déterminante. Il n'a pas hésité à modifier ses schémas au cœur du match, à insuffler du sang neuf avec l'entrée d'Aït Ourkhan et de Rahouli, à resserrer le bloc quand il le fallait. L'ancien maestro des pelouses a transposé sur le banc son intelligence de jeu et sa lecture des temps forts, donnant à ses joueurs la confiance nécessaire pour transformer la tension en victoire.

Au-delà du score, ce triomphe porte en lui une portée symbolique immense. Dans un continent où la compétition est toujours féroce, où chaque succès est arraché avec hargne, le Maroc rappelle qu'il est aujourd'hui un modèle de régularité et de rigueur. Le football africain change, et le Maroc en est le moteur. Ce troisième sacre au CHAN, obtenu au terme d'un match fou face à une surprenante équipe malgache, n'est pas seulement une victoire de plus. Il est l'illustration éclatante d'une suprématie sportive, mais aussi d'un rêve collectif devenu réalité grâce à la passion, au travail et à une vision claire de l'avenir.

Les Lions de l'Atlas peuvent soulever la tête, le regard brillant de fierté. Nairobi ne les oubliera pas. L'Afrique, elle, sait désormais que le football marocain est plus qu'une évidence : il est une certitude.

Mehdi Ouassat

Tarik Sektioui : *Madagascar, un adversaire solide et coriace*



Le sélectionneur national, Tarik Sektioui a affirmé, samedi à Nairobi, que l'équipe de Madagascar a été un adversaire solide et coriace à battre, en finale du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN), disputée samedi au stade international Moi de Kasarani.

«Le match n'était pas facile et si une équipe joue une finale c'est qu'elle a les capacités nécessaires pour le faire et ce n'est nullement le fruit du hasard», a-t-il souligné dans une déclaration à la MAP à l'issue de la rencontre.

Il a fait remarquer que «nous avons payé cash notre baisse de concentration et de régime en encaissant deux buts (...) Dans les compétitions de ce genre, il n'y a pas d'équipes faibles et faciles à jouer », précisant que «chaque équipe doit être approchée de manière sérieuse, professionnelle et avec lucidité et engagement, pour éviter les pièges». « Je dédie ce sacre à SM le Roi Mohammed VI, par ce que si le football marocain a atteint des sommets, c'est grâce à Sa vision éclairée et Sa stratégie clairvoyante pour un réel essor du football national », a-t-il dit.

Le capitaine de l'équipe nationale des locaux, Mohamed Rabie Hrimat, désigné meilleur joueur de cette édition, a remercié "tous les joueurs et le staff technique qui ont contribué à cet exploit". «Nous avons traversé beaucoup de difficultés, comme les déplacements entre les trois

pays organisateurs et la convocation tardive de l'effectif, mais le sacre a été au rendez-vous», a-t-il dit. « Le sélectionneur national Tarik Sektioui a fait face au défi de mettre sur pied un effectif en 48 heures seulement pour participer au CHAN. Il a fait un travail exceptionnel et remarquable », s'est-il félicité.

Il a relevé que « le timing du CHAN est un peu difficile, parce qu'il coïncide avec le début de la saison et nous avons joué contre des équipes nationales dont les joueurs évoluent ensemble depuis longtemps », soulignant le travail remarquable de toutes les composantes de l'équipe nationale du Maroc des locaux.

Son coéquipier Oussama Lamlioui, désigné meilleur buteur de ce championnat, a indiqué: «nous dédions ce titre à SM le Roi Mohammed VI pour ses efforts visant le développement et le rayonnement du football marocain». «Les joueurs ont fait montre d'un esprit combatif exceptionnel lors de ce match très serré avec Madagascar, qui disposait d'éléments rapides. Nous savions que ce match allait être difficile mais notre volonté de le remporter et de gagner le titre a été plus forte », a-t-il analysé. « C'est un travail de groupe. Être désigné meilleur buteur du championnat ne pouvait pas être possible sans l'apport de mes coéquipiers et leur contribution décisive, qui m'ont permis de concrétiser un travail collectif », a-t-il reconnu.

Grande joie du public marocain après le 3^{ème} sacre de l'équipe nationale

Les supporters marocains ont exprimé, samedi à Rabat, leur joie suite au sacre de l'équipe nationale marocaine au Championnat d'Afrique des Nations de football (CHAN-2024).

Le public a salué le niveau exceptionnel dont ont fait preuve les joueurs nationaux, qui ont enrichi le palmarès du Maroc avec un troisième titre dans cette compétition, après ceux de 2018 et 2020.

Dans des déclarations à la MAP, des supporters nationaux ont également mis en exergue l'esprit combatif et les performances techniques de haut niveau de l'équipe nationale, dirigée par l'entraîneur local Tarik Sektioui.

À cet égard, Ibrahim, fonctionnaire à la retraite (64 ans), a indiqué que ce troisième sacre confirme la prédominance du Royaume sur la scène africaine, relevant que le Maroc a gagné une nouvelle génération de joueurs capables de représenter les couleurs nationales au plus haut niveau.

Dans le même sillage, Mohamed, enseignant retraité (67 ans) a mis en avant le courage et l'esprit combatif des joueurs nationaux ayant donné le meilleur d'eux-mêmes tout au long du tournoi pour remporter le titre africain, ajoutant que la finale n'a pas été du tout facile face à une équipe malgache bien organisée et tenace. Dans le même ordre d'idées, Walid (22 ans), étudiant, a souligné que l'équipe marocaine a fait preuve d'une grande force mentale lors d'un match offensif. Il a ajouté que la finale s'était distinguée par un magnifique but du meilleur buteur du tournoi, Oussama Lamlioui (6 buts) qui a décidé le sort du match en faveur des Lions de l'Atlas. Pour sa part, Nizar, un jeune élève âgé de 16 ans, a estimé que le sacre des coéquipiers de Mohamed Rabie Hrimat, sacré meilleur joueur du championnat, a été une source de fierté pour tous les Marocains, ajoutant que le championnat a constitué une occasion en or pour les joueurs du championnat national de montrer leur supériorité.



Gianni Infantino : *Le Maroc, un grand pays du football*



Le Maroc est un grand pays de football et son troisième sacre national (CHAN-2024) vient confirmer son statut de meilleure équipe, a souligné, samedi à Nairobi, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino.

"Je suis très content pour le Maroc qui a remporté son troisième sacre du CHAN et démontré qu'il mérite amplement le trophée", a indiqué le patron du football mondial, dans une déclaration à la MAP, au terme de la finale du CHAN remportée par le onze national

face à Madagascar (3-2) au stade international Moi de Kasarani. "Ce n'était pas facile de gagner ce match, c'était un match dur, une vraie vraie finale" a fait observer le président de la FIFA, relevant que le Maroc a amplement mérité la finale et démontré, effectivement, qu'il était la meilleure équipe du CHAN.

M. Infantino a, par ailleurs, salué l'enthousiasme du public qui témoigne de l'essor du ballon rond au niveau continental, se disant très heureux pour l'Afrique, pour le Maroc, et pour la FIFA.

Oussama Lamlioui, l'ascension fulgurante d'un attaquant hors-pair



Auteur de six buts dont deux en finale lors du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) contribuant largement au sacre des Lions de l'Atlas, l'international marocain Oussama Lamlioui s'est imposé comme l'un des attaquants les plus décisifs sur le continent africain.

Le sociétaire de la RS Berkane, qui a remporté le trophée de meilleur buteur du tournoi, a signé un parcours exceptionnel avec la sélection nationale des joueurs locaux après une saison remarquable avec son club qui s'est soldée par un doublé historique Botola Pro D1 2024-25/Coupe de la CAF.

Reconnu pour ses déplacements intelligents, son jeu de tête, son pressing constant et sa capacité à lire le jeu, Lamlioui a franchi un nouveau palier dans la reconnaissance continentale. Ses buts décisifs en club comme en sélection font de lui une valeur sûre de l'attaque marocaine. Révélé au grand public avec le TAS de Casablanca, équipe avec laquelle il a signé ses débuts pro en

2019 et brillé notamment en finale de la Coupe du Trône en marquant deux buts décisifs pour offrir le trophée à son club, confirmé au Chabab Mohammédia puis propulsé au RS Berkane. Oussama Lamlioui consacre aujourd'hui son statut comme l'un des attaquants les plus efficaces du football marocain et africain.

Discret mais redoutable devant le but, l'attaquant de 29 ans, dont les performances, même avant le CHAN, ont attiré plusieurs clubs étrangers, incarne l'attaquant moderne : mobile, efficace devant le but, habile de la tête et doté d'un sens du placement affûté.

Son parcours illustre la progression d'un joueur persévérant, capable de transformer chaque étape en tremplin vers le haut niveau pour se couronner meilleur buteur du CHAN-2024. Au-delà des chiffres et des performances individuelles, il insiste sur l'importance de la cohésion d'équipe. Pour lui, la victoire « n'est pas une question d'individualités, c'est le Maroc qui joue comme un seul être ».

Mohamed Rabie Hrimat meilleur joueur, consécration du Patron

Pour le milieu de terrain Mohamed Rabie Hrimat, le titre de meilleur joueur du CHAN-2024 de football, remporté samedi à Nairobi par l'équipe du Maroc face à Madagascar (3-2), est la juste récompense d'années de travail et de patience qui l'ont hissé au rang de patron de l'équipe marocaine des joueurs locaux et de pièce maîtresse du Onze de Tarik Sektioui.

Ce pur produit du football marocain incarne, à lui seul, tout le potentiel technique et logistique local et sa capacité à produire des joueurs de bonne qualité, capables d'apporter un plus aux clubs et équipes nationales marocaines, notamment dans les joutes continentales et internationales.

Formé au FUS de Rabat, une prestigieuse école de football au Maroc, le joueur, âgé de 31 ans, a déjà défendu les couleurs du Kénitra AC, avant de rejoindre l'AS FAR en novembre 2020, où il s'impose comme la cheville ouvrière de la formation militaire et remporte avec elle le titre du championnat (2022-2023).

Du haut de ses 186 cm, il a contribué par sa générosité physique et sa finesse technique, au retour du club rbati au devant de la scène, avec notamment une place de dauphin en Botola Pro lors de la saison 2023-2024 et une finale de la Coupe du Trône en 2023.

Pour les experts, Hrimat, qui se positionne en tant que milieu axial offensif ou relayeur, constitue la plaque tournante du système établi par Sektioui, grâce à sa lecture de jeu fine, son sens de l'anticipation et sa rigueur tactique. Ses interventions justes, utiles et précises ont souvent permis aux Lions de l'Atlas de dominer le milieu du terrain, point névralgique de tout champ de bataille footballistique.

Grâce à sa régularité et sa personnalité, Hrimat n'a pas tardé à s'imposer comme le patron au sein de l'AS FAR. Assumant le même rôle dans la sélection nationale des joueurs locaux, son leadership a été primé par le titre d'homme du match lors du duel face à l'Angola, puis en quart de finale contre la Tanzanie.



D'anciens internationaux saluent l'exploit de la sélection marocaine



D'anciens internationaux ont salué l'exploit historique de la sélection marocaine des joueurs locaux, qui a remporté son troisième titre du Championnat d'Afrique des Nations de football (CHAN-2024), samedi à Nairobi.

Dans des déclarations à la MAP, au terme de la victoire de l'équipe du Maroc sur son homologue de Madagascar (3-2) en finale, ces anciennes gloires du football national ont loué le parcours remarquable et fructueux des Lions de l'Atlas, dont la performance reflète, selon eux, le progrès que connaît le ballon rond national.

Dans ce sens, Mohamed Timoumi a mis l'accent sur le rendement exceptionnel de la sélection nationale, ajoutant que la combativité et la discipline tactique ont été la clé de voûte de ce succès.

Pour le Ballon d'or africain en 1985, le championnat national regorge de talents. Les joueurs locaux se sont imposés tout au long de cette CHAN, ce qui démontre que les compétitions nationales contribuent à développer les compétences des joueurs et à les préparer aux joutes continentales et internationales, a-t-il dit.

Pour sa part, Ahmed Baba a loué une performance qui reflète la combativité et l'assiduité des

Lions de l'Atlas.

Baba, un des artisans du sacre africain lors de la CAN-1976, a souligné l'esprit qui règne au sein de l'équipe nationale, ajoutant que cet environnement positif est propice à un rendement optimal des joueurs.

Même son de cloche du côté de Hassan Nader, qui a relevé que la sélection marocaine compte des joueurs de haut niveau, saluant ce produit du championnat national qui l'a hissé aux rangs supérieurs dans le football africain.

Nader, un des piliers de la sélection nationale A des années 1990, a encensé le parcours des Lions de l'Atlas, qui, malgré les embûches, ont relevé le défi.

De son côté, Noureddine Bouyahyaoui a affirmé que ce titre est amplement mérité, mettant en relief l'esprit patriotique et le fair-play des joueurs marocains.

Ce sacre est de nature à motiver davantage l'équipe nationale A, à quelque mois de la CAN-2025 prévue au Maroc, a souligné Bouyahyaoui, une des figures de l'épopée du Mondial-1986, louant le coaching de Tarik Sektioui tout au long de cette CHAN.

